




Organisation
internationale
du Travail

Intégration des questions relatives au travail des enfants dans les plans et programmes du secteur de l'éducation



Programme
international
pour l'abolition
du travail des
enfants (IPEC)



**Intégration des questions relatives
au travail des enfants dans les
plans et programmes du secteur
de l'éducation**

Copyright © Organisation internationale du Travail 2011
Première édition 2011

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leurs ont été octroyés. Visitez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

IPEC

Intégration des questions relatives au travail des enfants dans les plans et programmes du secteur de l'éducation,
Organisation internationale du Travail, Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) - Genève:
BIT, 2011 - 1 v. + CD-Rom

ISBN 978-92-2-225611-2 (Print); 978-92-2-225612-9 (Web PDF); 978-92-2-225939-7 (CD-Rom)

International Labour Organization; ILO International Programme on the Elimination of Child Labour

travail des enfants / enfants / éducation / politiques du secteur de l'éducation / transition de l'école au travail / rôle du BIT / Convention de l'OIT / pays développés / pays en développement - 13.01.2

Également disponible en anglais: *Mainstreaming child labour concerns in education sector plans and programmes*, ISBN: 978-92-2-125611-3 (Print); 978-92-2-125612-0 (Web PDF); 978-92-2-125939-8 (CD-Rom), Genève, 2011; et en espagnol: *Integración de las cuestiones relativas al trabajo infantil en los planes y programas del sector educativo*, ISBN 978-92-2-325611-1 (Print); 978-92-2-325612-8 (Web PDF); 978-92-2-325939-6 (CD-Rom), Genève, 2011.

Données de catalogage du BIT

REMERCIEMENTS

Cette publication a été élaborée par Peter Matz (Consultant) pour l'IPEC et coordonnée par Patrick Quinn du bureau de l'IPEC à Genève. Le document a bénéficié de commentaires et d'idées très utiles fournis par plusieurs membres du personnel du BIT, et par les participants des activités effectuées afin de tester le matériel.

Cette publication de l'OIT a été financée par le Département du Travail des États-Unis (Department of Labor) (Projet INT/08/59/USA).

Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les points de vue ou les politiques de ce département. Le fait que des marques commerciales, des produits commerciaux ou des organismes y soient mentionnés ne signifie pas non plus qu'ils sont cautionnés par le Gouvernement des États-Unis.

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubvente@ilo.org.

Visitez notre site Web: www.ilo.org/ipec

Photographies: OIT

Imprimé en Italie

Graphisme et production: Centre international de formation de l'OIT, Turin, Italie

Table des matières

Introduction au manuel	iv
Comment utiliser ce manuel: Notes pour le formateur	v
MODULE I: TRAVAIL DES ENFANTS ET ÉDUCATION – LES LIENS	1
Session 1: Cadres stratégiques internationaux pour l'éducation et le travail des enfants	1
■ Introduction	1
■ Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948	1
■ Le travail des enfants et la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, 1989	1
■ Convention de l'OIT n° 138 sur l'âge minimum, 1973	2
■ Convention de l'OIT n° 182 sur les pires formes de travail des enfants, 1999	2
■ Critère d'âge minimum	3
■ Objectifs du Millénaire pour le développement (ODM).	3
■ Éducation pour tous (EPT)	3
■ Ampleur du travail des enfants dans le monde	4
■ Causes du travail des enfants	5
■ Le travail des enfants, une entrave à l'éducation	6
■ Groupe de travail mondial sur le travail des enfants et l'éducation pour tous (GTF).	6
■ Activité 1.1: Avantages potentiels de l'élimination du travail des enfants (travail par groupe de deux et discussion plénière)	7
Session 2: Le contexte national	8
■ Introduction	8
■ Le cadre législatif	8
■ Données sur le travail des enfants	8
■ Sources de données sur le travail des enfants	9
■ Données ventilées sur l'éducation, axées sur les groupes marginalisés	9
■ Activité 2.1: Données disponibles sur le travail des enfants (travail en groupe).	10
■ Activité 2.2: Causes du travail des enfants dans le pays (travail en groupe et discussion plénière).	10

Session 3: Exclusion: les barrières auxquelles sont confrontés les enfants astreints au travail	11
■ Introduction	11
■ Entraves à l'éducation	11
■ Entraves spécifiques aux enfants astreints au travail	12
■ Éducation des filles	13
■ Impact des crises et des conflits	14
■ VIH/SIDA, travail des enfants et éducation	14
■ Activité 3.1: Identification des entraves à l'éducation (travail en groupe)	16
■ Activité 3.2: État des lieux des voies d'accès des garçons et des filles au travail décent (travail en groupe et exposé)	16
MODULE II: LA RÉPONSE DE L'ÉDUCATION AU TRAVAIL DES ENFANTS	17
Session 4: Élimination des barrières: l'éducation formelle	17
■ Introduction	17
■ Élimination des frais de scolarité	17
■ Transferts en espèces	18
■ Programmes de cantine scolaire	19
■ Qualité de l'éducation	20
■ Des enseignants de qualité pour une éducation de qualité	21
■ Éducation – L'aide en tant que mécanisme de suivi pour le travail des enfants	22
■ Activité 4.1: Amélioration de l'éducation formelle (travail en groupe)	23
Session 5: Élimination des barrières: l'éducation transitionnelle non formelle	24
■ Introduction	24
■ Éducation transitionnelle non formelle et enfants astreints au travail	24
■ Défis et problèmes	27
■ Activité 5.1: Amélioration de l'éducation non formelle (discussion plénière)	27
Session 6: Examen de l'expérience nationale: renforcement des initiatives formelles et non formelles	28
■ Introduction	28
■ Activité 6.1: Amélioration de l'éducation pour lutter contre le travail des enfants (travail en groupe)	28

Session 7: La transition de l'école au travail	30
■ Introduction	30
■ Liens entre le travail des enfants et l'emploi des jeunes	30
■ Formation préprofessionnelle	31
■ Formation professionnelle et des compétences.	31
■ Programmes d'apprentissage	32
■ Le Réseau pour l'emploi des jeunes (YEN).	33
■ Activité 7.1: Expérience nationale dans la mise en relation du travail des enfants et l'emploi des jeunes (travail en groupe)	33
MODULE III: LA VOIE À SUIVRE	35
Session 8: Plan du secteur de l'éducation et travail des enfants	35
■ Introduction	35
■ Programmes sectoriels	35
■ Plans du secteur de l'éducation	35
■ Le travail des enfants dans les plans du secteur de l'éducation	36
■ Directives pour l'égalité et l'inclusion	37
■ Stratégies pour la réduction de la pauvreté	37
■ Financement de l'éducation	38
■ Liste de contrôle: Éléments du travail des enfants pour l'analyse des plans du secteur de l'éducation	39
■ Activité 8.1: Analyse des aspects du travail des enfants dans les plans d'éducation nationaux (travail en groupe).	41
Session 9: Travailler ensemble pour renforcer l'éducation et lutter contre le travail des enfants	42
■ Introduction	42
■ Renforcement du dialogue entre les ministères	42
■ Activité 9.1: Travailler ensemble (travail en groupe ou discussion plénière).	43
ANNEXE 1: Calendrier proposé pour un atelier national	44
ANNEXE 2: Références	45

Introduction au manuel

L'effort international entrepris en faveur de l'éducation pour tous et l'élimination progressive du travail des enfants sont intimement liés. D'une part, un enseignement de qualité est primordial pour prévenir le travail des enfants et favoriser la mise en place d'un cadre protecteur pour tous les enfants. De l'autre, le travail des enfants est l'un des principaux obstacles à la scolarisation à plein temps et, même lorsque les enfants ne travaillent qu'à temps partiel, ils ne peuvent tirer pleinement profit du temps passé à l'école.

Afin d'introduire cette relation dans la prise de décisions politiques, il est indispensable d'intégrer les questions relatives au travail des enfants dans le secteur de l'éducation. Cela signifie qu'il faut s'assurer que les efforts ciblant les enfants astreints au travail sont intégrés dans les politiques, les stratégies et les actions du secteur de l'éducation.

Même si ce manuel est axé sur les enfants astreints au travail, on peut supposer que de nombreuses mesures décrites ici pourront aussi s'appliquer aux enfants difficiles à atteindre qui sont actuellement exclus de l'éducation.

Ce manuel vise à orienter la planification et la mise en œuvre d'un atelier local ou national sur le travail des enfants et l'éducation. Ces ateliers nationaux sur le travail des enfants et l'éducation représentent l'opportunité de rassembler les parties prenantes en vue d'analyser les liens qui existent entre le travail des enfants et l'éducation et de décider des mesures permettant de mieux intégrer les questions relatives au travail des enfants dans la planification de l'éducation. Les résultats attendus dépendent de la situation de chaque pays. Ils peuvent aller de la révision du plan national du secteur de l'éducation afin de mieux satisfaire les besoins des enfants qui travaillent, à la création d'un groupe de travail intersectoriel sur le travail des enfants et l'éducation.

Les participants à l'atelier refléteront également la situation du pays et pourront inclure des fonctionnaires clés émanant des ministères de l'Éducation, du Travail, de la Jeunesse et d'autres services du gouvernement, des représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs (y compris des organisations d'enseignants), d'autres agences des Nations Unies et de la société civile.

Comment utiliser ce manuel: Notes pour le formateur

Ce document se veut être une ressource simple à utiliser pour servir de support à un atelier sur l'éducation et le travail des enfants. Un exemple de programme d'atelier national sur trois jours est présenté dans l'annexe 1.

Ce manuel est accompagné d'un CD et de modèles de présentations en format Microsoft PowerPoint qui résumant le contenu des sessions. L'utilisation du manuel doit tenir compte du contexte national. Par conséquent, les formateurs souhaiteront peut-être introduire d'autres activités ou documents en fonction de leur contexte local.

Le manuel peut être utilisé avec d'autres ressources, dont certaines sont citées dans l'annexe 2. Des documents audiovisuels sur le travail des enfants produits au niveau national ou régional pourront s'avérer être très utiles pour attirer l'attention des participants et les mettre «dans la peau des enfants astreints au travail».

L'atelier ne doit pas être considéré seulement comme une opportunité de transmission de savoirs par les formateurs. Les participants eux-mêmes avec leur expertise et leurs expériences représentent une ressource essentielle. La formation s'étoffera donc grandement de l'opportunité donnée aux participants de partager cette expertise et ces expériences. Le rôle du formateur ici sera de définir un cadre dans lequel peut avoir lieu cet échange productif. Il faudra prévoir suffisamment de temps pendant l'atelier pour le travail de groupe. De plus, il faudrait demander à un ou plusieurs participants de mener et/ou de présider des sessions de manière à encourager l'appropriation.

Les sessions

La plupart des sessions peuvent être préparées en peu de temps. Les informations fournies dans ce manuel et les présentations jointes devraient suffire au formateur, sauf pour les sessions 2, 8 et 9, qu'il convient d'adapter au contexte national selon les directives suivantes:

Session 2 (Le contexte national): Les modèles de présentations en format PowerPoint fournis pour cette session sont répartis entre «Le contexte national du travail des enfants» (2a) et «Le contexte national de l'éducation» (2b). Elles contiennent peu d'informations, ce qui demandera plus de préparation de la part du formateur sur la législation et données nationales. Cependant, cette session pourrait être présentée en adaptant légèrement les présentations nationales existantes ayant peut-être déjà été préparées par des experts des ministères du Travail et de l'Éducation et/ou des organisations internationales.

Session 8 (Plan du secteur de l'éducation et travail des enfants): Cette session repose en grande partie sur le contexte actuel, en particulier le moment auquel l'atelier est programmé. Le scénario idéal serait celui où le Plan du secteur de l'éducation (ou tout autre document de stratégie nationale correspondant) serait en cours de révision et où le

gouvernement serait prêt à le partager avec toutes les parties prenantes en vue d'avoir leurs avis. Dans ce cas, il faudrait réserver une journée entière pour la session 8, afin de laisser le temps aux participants d'examiner la totalité du document ou seulement des passages choisis et de donner leur avis dans le détail, au moyen de la liste de contrôle fournie avec le manuel. Dans ce cas, la session 9 peut être omise.

Dans tous les autres cas, les participants devront formuler leurs recommandations quant aux étapes stratégiques concrètes dans un court document d'une à deux pages et s'accorder sur un mécanisme particulier au pays pour les suivre à l'avenir. Dans ce cas, une demi-journée devrait suffire pour la session 8.

Session 9 (Travailler ensemble): Il faudrait porter une attention spéciale à cette session si, à ce jour, on n'observe pas de coopération sensible (voire un conflit) entre les ministères impliqués ou d'autres parties prenantes. Si tel n'est pas le cas ou si l'accent est davantage mis sur l'analyse et l'étude d'un document existant pendant la session 8, cette présentation peut être soit effectuée après la session 8 soit omise, en fonction des résultats attendus de l'atelier.

MODULE I: TRAVAIL DES ENFANTS ET ÉDUCATION – LES LIENS

Session 1: Cadres stratégiques internationaux pour l'éducation et le travail des enfants

Introduction

Le travail des enfants et le droit des enfants à l'éducation sont directement ou indirectement liés à de nombreuses normes ou initiatives internationales. Les principaux éléments du cadre international sont notamment: la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, les conventions de l'OIT (en particulier, les conventions n° 138 et n° 182), le Cadre d'action de Dakar relatif à l'Éducation pour tous (EPT) et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Cette session:

- propose un aperçu des cadres internationaux pour l'éducation et le travail des enfants;
- donne une image globale de l'ampleur du travail des enfants dans le monde entier.

Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948

Le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté et proclamé la Déclaration universelle des droits de l'homme. Après cet acte historique, l'Assemblée générale a recommandé aux États Membres de publier le texte de la Déclaration et de faire en sorte «qu'il soit distribué, affiché, lu et commenté principalement dans les écoles et autres établissements d'enseignement, sans distinction fondée sur le statut politique des pays ou des territoires».

Le droit à l'éducation figure largement dans la Déclaration: «Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental.

L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite». [Article 26 (1)]

Le travail des enfants et la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, 1989

La ratification de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant est quasi universelle. L'article 32 de cette Convention de l'ONU reconnaît à l'enfant le droit d'être protégé contre tout travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social.

L'article 28 définit que l'enseignement primaire doit être obligatoire et gratuit pour tous. Il encourage également l'organisation de différentes formes d'enseignement secondaire, tant général que professionnel, les rendant ouvertes et accessibles à tout enfant.

Convention de l'OIT n° 138 sur l'âge minimum, 1973

Le principal objectif de la convention n° 138 sur l'âge minimum de 1973, est de définir des normes pour l'âge minimum d'admission à l'emploi. La convention exige des États qu'ils fixent un âge minimum d'admission à l'emploi qui ne doit pas être inférieur à l'âge auquel cesse la scolarité obligatoire, ni, en tous cas, inférieur à 15 ans. Cependant, un État membre dont l'économie et les institutions scolaires ne sont pas suffisamment développées peut spécifier un âge minimum de 14 ans sous certaines conditions.

Les normes de l'OIT relatives à un âge minimum n'interdisent pas tout travail effectué par un enfant en dessous de l'âge minimum d'admission à l'emploi. Les lois ou réglementations du pays peuvent autoriser l'emploi d'enfants âgés de 13 à 15 ans pour un travail léger qui ne met pas en cause leur assiduité scolaire ni ne porte atteinte à leur santé ou développement. L'emploi d'enfants âgés de 12 à 14 ans peut s'appliquer pour un travail léger dans les pays dont l'âge minimum est fixé à 14 ans.

Convention de l'OIT n° 182 sur les pires formes de travail des enfants, 1999

La convention n° 182 de l'OIT s'applique à tout enfant de moins de 18 ans. Elle exige des «mesures immédiates et effectives pour abolir les pires formes de travail des enfants de toute urgence». La définition des pires formes de travail des enfants est la suivante:

- toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues, telles que la vente et la traite des enfants, la servitude pour dettes et le servage ainsi que le travail forcé ou obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés;
- l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique ou de spectacles pornographiques;
- l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants, tels que les définissent les conventions internationales pertinentes;
- les travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant, laissant aux autorités nationales la responsabilité de définir ce travail dangereux.

Des mesures préventives et efficaces assorties de délais sont exigées de la part des États qui ont ratifié la convention, notamment l'identification des enfants à risque, tenant compte de la situation particulière des filles. Les enfants exposés aux pires formes de travail des enfants doivent:

- être retirés et réinsérés;
- avoir accès à une éducation élémentaire ou une formation professionnelle gratuite.

Critère d'âge minimum

Le tableau suivant résume les critères pour la définition de l'âge minimum pour divers types de travail, tel que stipulé dans les conventions n° 138 et n° 182.

TABLEAU 1.1: Critères pour la définition de l'âge minimum

	En général	Dans certains cas*
Âge minimum général L'âge minimum d'admission à l'emploi ou au travail ne doit pas être inférieur à l'âge auquel cesse la scolarité obligatoire	15 ans ou plus	14 ans
Travail léger Les enfants âgés de 13 à 15 ans peuvent effectuer un travail léger, dans la mesure où celui-ci ne nuit pas à leur santé, à leur sécurité, ni n'entrave leur éducation ou leur orientation et formation professionnelle	13 ans	12 ans
Travail dangereux Aucun travail qui risque de compromettre la santé physique, mentale ou morale, la sécurité ou la moralité des enfants ne doit pas être entrepris par un enfant âgé de moins de 18 ans	18 ans (16 ans sous certaines conditions)	18 ans (16 ans sous certaines conditions)

* Concerne les pays dont l'économie et les institutions scolaires ne sont pas suffisamment développées.

Objectifs du Millénaire pour le développement (ODM)

Dans la Déclaration du Millénaire de septembre 2000, 187 pays se sont engagés à réaliser huit objectifs visant à réduire la pauvreté et à encourager le développement d'ici 2015. Les objectifs sont accompagnés de buts spécifiques et d'indicateurs correspondants. Il existe des liens entre le travail des enfants et de nombreux ODM, en particulier en ce qui concerne la réduction de la pauvreté (ODM 1), l'éducation primaire pour tous (ODM 2), l'égalité des sexes dans l'éducation (ODM 3) et l'emploi des jeunes (ODM 8).

Des rapports récents sur les progrès réalisés dans la poursuite de l'ODM 2 font état du fait que, malgré les tendances positives, il sera difficile de réaliser l'objectif d'une éducation primaire pour tous d'ici 2015. D'après les tendances récentes, 56 millions d'enfants ne seront pas inscrits à l'école primaire en 2015.

Éducation pour tous (EPT)

La conférence mondiale sur l'Éducation pour tous qui s'est tenue en 1990 à Jomtien, en Thaïlande, s'est engagée à faire de l'éducation élémentaire une grande priorité de développement. Cet engagement a été réaffirmé à l'occasion du Forum mondial sur l'éducation qui a eu lieu en avril 2000 à Dakar, au Sénégal. Le Cadre d'action de Dakar définit six objectifs qui constituent ensemble le programme de «l'Éducation pour tous» (EPT):

- développer et améliorer la protection de la petite enfance;
- garantir l'accès pour tous les enfants à un enseignement primaire obligatoire et gratuit d'ici 2015;

- promouvoir l'acquisition de connaissances nécessaires dans la vie courante pour les adolescents et les jeunes;
- améliorer de 50% l'alphabétisation des adultes;
- éliminer les disparités entre les sexes d'ici 2005 et instaurer l'égalité des sexes d'ici 2015;
- améliorer la qualité de l'éducation.

Depuis 2001, le Rapport mondial de suivi sur l'EPT a décrit les progrès faits par les pays et les agences dans la réalisation des objectifs de l'EPT. Le Rapport a en permanence identifié le problème de l'exclusion de l'éducation et le rôle joué par le travail des enfants à ce sujet. Le Rapport mondial de suivi de 2007 a indiqué que l'EPT nécessite une approche sans exclusion et a réclamé la mise en place de politiques visant à «intégrer les exclus», y compris des politiques pour lutter contre le besoin d'avoir recours au travail des enfants.

Dans le calendrier rempli de l'EPT, un accent particulier a été mis sur les mesures visant à atteindre l'éducation primaire pour tous. Afin de prévoir un mécanisme pour la planification et le déboursement de fonds correspondants, l'Initiative de la mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous (FTI-EPT) a été lancée en 2002 pour faire office d'interface mondiale entre les donateurs et les pays en développement. Depuis 2011 la FTI-EPT est devenue le «Partenariat mondial pour l'éducation». Les États qui y participent (ou qui souhaitent y participer) sont tenus d'élaborer un plan global pour le secteur de l'éducation soumis à l'appréciation de la société civile et des donateurs qui soutiennent ce plan.

Ampleur du travail des enfants dans le monde

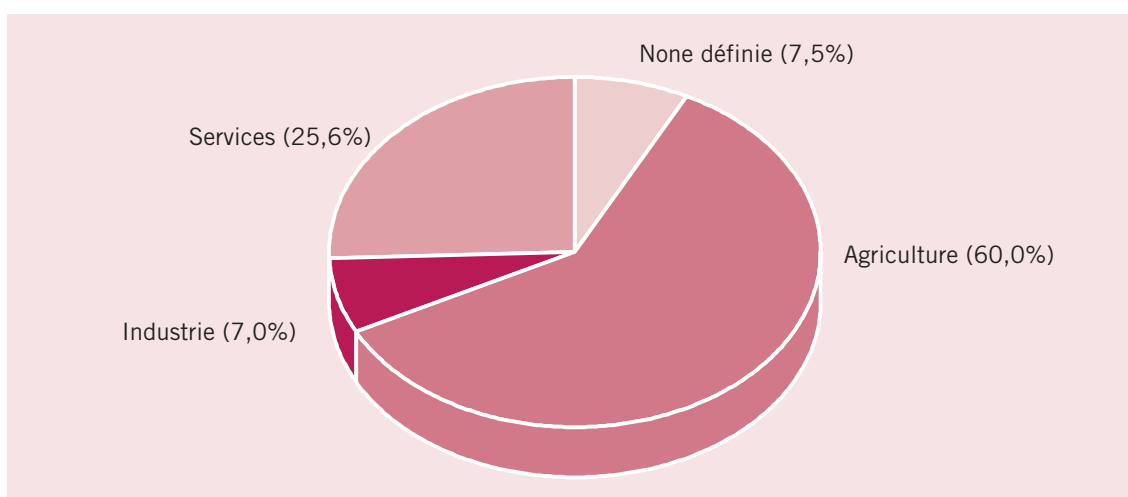
La lutte mondiale contre le travail des enfants demeure un défi de taille. Dans le monde entier, des enfants sont forcés d'exercer un travail qui les prive d'éducation et nuit éventuellement à leur santé physique ou psychologique.

En 2010, l'OIT a publié son troisième Rapport global sur le travail des enfants «*Intensifier la lutte contre le travail des enfants*». Les tendances du travail des enfants pour la période allant de 2004 à 2008 révèlent les éléments suivants:

- Le travail des enfants continue à décroître au niveau mondial, bien qu'à des degrés moindres qu'auparavant; 215 millions d'enfants sont encore astreints au travail.
- Le nombre d'enfants qui effectuent des travaux dangereux, souvent utilisé pour mesurer indirectement l'ampleur des pires formes de travail des enfants, est en diminution, surtout chez les enfants de moins de 15 ans. Le taux de réduction global a cependant ralenti; il existe encore 115 millions d'enfants qui effectuent des travaux dangereux.
- Le travail des enfants diminue dans la région Asie et Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, mais il augmente en Afrique subsaharienne.
- La majorité des enfants astreints au travail se trouvent dans le secteur de l'agriculture. Parmi eux, seul un sur 5 est rémunéré; la majorité sont des employés domestiques non rémunérés.

TABLEAU 1.2: Estimations régionales de l'activité économique des enfants de 5-14 ans, 2004 et 2008

Région	Population d'enfants (en milliers)		Enfants occupés économiquement (en milliers)		Taux d'activité (en pourcentage)	
	2004	2008	2004	2008	2004	2008
Asie et Pacifique	650 000	651 815	122 300	96 397	18,8	14,8
Amérique latine et Caraïbes	111 000	110 566	11 047	10 002	10,0	9,0
Afrique subsaharienne	186 800	205 319	49 300	58 212	26,4	28,4
Autres régions	258 800	249 154	13 400	10 700	5,2	4,3
Monde	1 206 500	1 216 854	196 047	176 452	16,2	14,5

FIGURE 1.1: Travail des enfants, répartition par branche d'activité économique (5-17 ans)


Causes du travail des enfants

Dans un pays donné, plusieurs causes peuvent être à l'origine du travail des enfants, notamment:

- la pauvreté et la nécessité de voir tous les membres de la famille contribuer économiquement;
- un accès limité aux institutions ou aux programmes d'éducation;
- les coûts directs ou indirects de l'éducation, empêchant les enfants de suivre une scolarité;
- la mauvaise qualité de l'éducation qui incite les ménages à accorder plus de valeur au travail qu'à la scolarité;
- des pratiques discriminatoires au sein de la société et de l'éducation, par exemple envers les filles ou certains groupes de population, notamment les populations autochtones;
- des pratiques culturelles et/ou traditionnelles dans certaines régions géographiques ou au sein de certains groupes, notamment

chez les travailleurs migrants, les populations autochtones et les castes inférieures;

- des pratiques d'emploi qui font que les petites entreprises préfèrent employer des enfants, car leur rétribution est inférieure à celle des adultes;
- le décès des parents ou des tuteurs à cause du SIDA, créant une nouvelle génération de ménages ayant à leur tête des enfants; de nombreux enfants arrêtent leur scolarité pour aider à la maison ou commencer à travailler;
- une crise ou un conflit armé.

Le travail des enfants, une entrave à l'éducation

La plupart des enfants non scolarisés sont des enfants qui travaillent. Il s'agit du groupe d'enfants (les derniers 10% à 20%) qui est le plus difficile à atteindre dans le cadre de l'Éducation pour tous. Ce n'est que par un examen initial, puis le franchissement des barrières qui s'élèvent contre l'éducation auxquelles sont confrontés les enfants travailleurs que l'on pourra augmenter la participation de ce groupe à l'éducation.

En général, plusieurs facteurs combinés sont à l'origine du fait que les enfants travaillent et ne vont pas à l'école. Le travail est privilégié là où les écoles ne sont pas accessibles ou lorsque l'enseignement est de mauvaise qualité, que les coûts directs et indirects de l'éducation sont élevés, que les parents considèrent qu'il est plus intéressant que les enfants travaillent plutôt que d'aller à l'école, et que les facteurs culturels découragent l'éducation, en particulier dans le secondaire (situation qui touche le plus souvent les filles).

Certains de ces facteurs sont particulièrement prononcés dans les communautés rurales où l'on trouve 82% des enfants non scolarisés et près de 70% des enfants victimes du travail des enfants.

Groupe de travail mondial sur le travail des enfants et l'éducation pour tous (GTF)

À l'occasion de la cinquième réunion de haut niveau de la FTI-EPT qui s'est tenue à Beijing en 2005, la création du Groupe de travail mondial sur le travail des enfants et l'éducation pour tous a été avalisée, puis lancée. Les principaux membres en sont l'OIT, l'UNESCO, l'UNICEF, le PNUD, la Banque mondiale, l'Internationale de l'éducation et la Marche mondiale contre le travail des enfants. Plusieurs pays donateurs et pays en développement particulièrement concernés par les efforts réalisés pour lutter contre le travail des enfants et promouvoir l'éducation participent aussi aux activités du Groupe de travail.

L'objectif global du Groupe est de contribuer à la réalisation des objectifs d'Éducation pour tous par l'élimination du travail des enfants. Sa principale stratégie vise à mobiliser la volonté et la dynamique politiques en vue d'intégrer la question du travail des enfants dans des cadres stratégiques nationaux et internationaux contribuant aux objectifs d'Éducation pour tous. La stratégie est appliquée grâce à:

- un renforcement de la base de connaissances sur les liens existants entre le travail des enfants et l'éducation;
- la sensibilisation et la mobilisation sociale;

- un soutien au programme;
- la promotion de la cohérence politique;
- le développement des partenariats.



Activité 1.1: Avantages potentiels de l'élimination du travail des enfants (travail par groupe de deux et discussion plénière)

Note à l'intention du formateur

Tandis que le problème du travail des enfants est avant toute chose une question de droits de l'homme, il est aussi intéressant de le résoudre en termes de développement économique et social, comme l'ont montré plusieurs études.

Cette activité donne l'occasion aux participants d'envisager de quelle manière le travail des enfants freine le développement, et est prévue pour aider les participants à commencer à formuler des arguments politiques pour mettre en lumière les bienfaits sociaux et économiques (40 à 60 minutes en tout).

Distribuer le document *Avantages possibles de l'élimination du travail des enfants* (ci-dessous). Les participants se regroupent par paires ou forment de petits groupes et utilisent le document pour consigner leurs réponses (20 à 30 minutes). La discussion doit se concentrer sur les possibles avantages qui peuvent découler de l'élimination du travail des enfants pour les enfants, la société et l'économie. Demander aux participants d'identifier les avantages possibles de l'élimination du travail des enfants dans leur contexte pour: a) les enfants; b) la société; c) l'économie.

Les points essentiels de cette discussion doivent être consignés dans un ordinateur à l'aide du modèle ci-dessous ou sur des feuilles de papier.

Lors de la discussion plénière ultérieure (20 à 30 minutes), noter la colonne qui remporte le plus de points. En cas de déséquilibre, le formateur peut indiquer que les trois domaines sont étroitement liés et insister sur le fait qu'à long terme, les avantages reconnus dans l'un des domaines viendront renforcer les avantages dans les deux autres domaines.

Alternative: Si le temps disponible est limité, la totalité de l'activité peut se dérouler en session plénière (10 à 15 minutes au total). Dans ce cas, le formateur note les contributions des participants sur trois feuilles différentes (5 minutes). Ensuite, les feuilles sont affichées au mur côte à côte, et le formateur encourage les participants à discuter brièvement des résultats (5 minutes).

Document pour l'activité 1.1: Avantages possibles de l'élimination du travail des enfants dans votre pays		
Pour les enfants	Pour la société	Pour l'économie

Session 2: Le contexte national

Introduction

Les normes internationales décrites à la session 1 fournissent une plateforme et un point de référence pour la mise en place de mesures nationales.

Les gouvernements nationaux sont obligés de par la réglementation internationale de faciliter et protéger l'accès de tous les enfants à un enseignement primaire obligatoire et gratuit et à ne pas être astreints au travail des enfants.

Les pays ayant ratifié les conventions de l'OIT doivent intégrer les conventions dans leur législation nationale. Afin de faciliter la lutte contre le travail des enfants, il sera peut-être nécessaire de revoir, voire de réformer, la législation nationale. Il est nécessaire de pouvoir compter sur une base de connaissances robuste sur la portée et les causes du travail des enfants comme point de départ pour la mise en place de mesures de lutte contre celui-ci.

De même, il est important de disposer d'un large panorama du système éducatif du pays, en particulier en ce qui concerne le primaire et le premier cycle du secondaire. De cette façon, il sera possible de repérer les régions géographiques où la couverture est encore faible et où elle se doit d'être étendue, ainsi que les groupes de population qui sont actuellement mal desservis.

Cette section aborde donc le cadre législatif national, les données relatives au travail des enfants et les sources de données possibles pour obtenir ces informations.

Le cadre législatif

Une législation adaptée est la clé de la lutte contre le travail des enfants. Son examen et sa réforme doivent se fonder sur les normes internationales du travail, notamment les conventions relatives au travail des enfants présentées à la session 1.

Certains des éléments clé à prendre en compte lors de l'examen de la législation nationale sont les suivants:

- vérifier que la législation est conforme aux conventions n° 138 et n° 182 de l'OIT;
- l'harmonisation entre l'âge légal pour l'école obligatoire et celui pour l'emploi;
- l'extension de la couverture de la législation;
- les types de travail qui sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant (tel que stipulé par l'article 4 de la convention n° 182 de l'OIT).

Données sur le travail des enfants

Il est indispensable de pouvoir compter sur des données empiriques relatives à la portée du travail des enfants et une bonne estimation de la prévalence des pires formes du travail des enfants pour inscrire la lutte contre le travail des enfants à l'ordre du jour politique du pays. Il faut donc s'assurer que l'on dispose des données correspondantes sur la

portée et la nature du travail des enfants avant d'essayer de relier cette question à l'éducation et à d'autres secteurs.

Afin de réellement comprendre le travail des enfants et mettre en place des stratégies de prévention durables, la situation des enfants travailleurs et de leur famille doit être soigneusement documentée. Le recueil progressif d'un support factuel est important pour l'intégration des questions relatives au travail des enfants à l'ordre du jour.

Les données recueillies sur le travail des enfants peuvent nous indiquer dans quelles régions géographiques et dans quels secteurs économiques il est prévalent, et nous donner des pistes quant aux principales causes de cet état de fait. Elles peuvent ainsi renforcer la programmation de l'éducation ainsi que celle des autres secteurs (notamment la santé).

Des analyses coûts/avantages de l'impact du travail des enfants dans des secteurs donnés sont très utiles, surtout quand elles peuvent souligner les effets négatifs à plus long terme.

Sources de données sur le travail des enfants

De nombreux pays ont réalisé des **enquêtes spécifiques sur le travail des enfants**. Les principales sources sur le travail et l'emploi des enfants sont le Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants (SIMPOC) du Programme IPEC du BIT, l'étude sur la mesure des niveaux de vie (LSMS) de la Banque mondiale et la méthodologie de l'enquête à indicateurs multiples (MICS) de l'UNICEF.

Des données sont également disponibles dans les **enquêtes auprès des ménages** et d'autres **enquêtes socio-économiques** réalisées par le gouvernement.

En complément de ces enquêtes, le travail soutenu par l'IPEC et par d'autres agences peut avoir généré des **études de base** ou des **évaluations rapides** sur le travail des enfants dans des régions géographiques ou des secteurs donnés.

D'autres études de recherche sur le travail des enfants ont peut-être aussi été réalisées, y compris celles publiées par le programme Comprendre le Travail des Enfants (UCW).

Données ventilées sur l'éducation, axées sur les groupes marginalisés

Les données ventilées sont essentielles pour encourager l'accès à l'éducation de tous les enfants. Elles doivent être reconnues comme une partie intégrante des stratégies visant à identifier les groupes sociaux et les régions qui sont désavantagés pour les ramener au premier plan. Les données ventilées sont aussi essentielles pour évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des cibles relatives à l'égalité. Trop souvent, les données de l'éducation nationale n'arrivent pas à refléter de manière adéquate les circonstances et les conditions des personnes désavantagées, notamment les enfants qui quittent l'école pour aller travailler¹.

Les données sur l'éducation doivent fournir aux responsables politiques des informations sur l'inscription, la rétention et l'achèvement scolaires des enfants, ventilées par région, sexe et, le cas échéant, selon d'autres

¹ UNESCO. *Rapport mondial 2010 de suivi sur l'EPT: Atteindre les marginalisés*. Paris, p. 272.

catégories telles que la langue et l'ethnicité. Par exemple, l'âge ou le niveau auquel les enfants abandonnent l'école le plus souvent peuvent révéler des faiblesses particulières du système, comme une transition difficile entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. Les rapports élèves/enseignant, la fourniture de manuels et les résultats scolaires sont d'autres statistiques utiles.

Ainsi, il est possible d'identifier les obstacles à l'éducation et les enfants qui sont désavantagés au niveau national, régional ou de district.



Activité 2.1: Données disponibles sur le travail des enfants (travail en groupe)

Note à l'intention du formateur

Répartir les participants en différents groupes. Tous recevront tous le même ensemble de questions:

1. Quelles sont les principales sources d'informations sur le travail des enfants dont vous avez connaissance dans votre pays?
2. Si des enquêtes sur le travail des enfants ont été récemment réalisées, leurs conclusions ont-elles été résumées?
3. Les informations sur la concentration géographique ou sectorielle du travail des enfants peuvent-elles être utilisées pour soutenir les programmes d'éducation?

Laisser les participants consulter les ressources papier ou électroniques accessibles dans la limite de l'espace et du temps disponibles pour l'atelier.



Activité 2.2: Causes du travail des enfants dans le pays (travail en groupe et discussion plénière)

Note à l'intention du formateur

Répartir les participants en différents groupes et donner à chaque groupe une feuille comportant la liste des causes possibles du travail des enfants présentée à la page 5. Demander à chaque groupe de classer les causes par ordre d'importance dans le contexte national, en partant du plus important. Prévoir 20 à 40 minutes pour cette activité.

Ensuite, relever les classements de chaque groupe et les placer les uns à côté des autres. Souligner les propriétés communes et commenter les différences d'un groupe à l'autre.

Enfin, demander aux participants de discuter des différences en session plénière.

Variante: Si le temps le permet, demander à chaque groupe de préparer un argumentaire pour l'une des causes qu'il considère être particulièrement importante (10 à 15 minutes) et demander au porte-parole de chaque groupe de faire un court discours (2 à 5 minutes) pour justifier l'attention accrue portée à cette cause donnée du travail des enfants. S'assurer que chaque groupe a choisi une question différente.

Session 3: Exclusion: les barrières auxquelles sont confrontés les enfants astreints au travail

Introduction

Tous les enfants ont droit à l'éducation. Cependant, de nombreuses barrières peuvent s'opposer à l'exercice de ces droits et avoir un effet dissuasif auprès des parents pauvres qui souhaitent que leurs enfants soient scolarisés.

Certains groupes d'enfants courent un risque particulier d'exclusion pour diverses raisons, par exemple les origines socio-économiques, le sexe, la situation géographique, l'ethnicité et la religion. Le résultat est que, même dans les pays qui font des progrès, certains enfants courent un plus grand risque que d'autres d'être exclus de l'éducation.

Les groupes à risque sont les suivants:

- enfants vivant dans les zones rurales;
- enfants vivant dans les bidonvilles;
- minorités, par exemple, les castes inférieures, peuples autochtones et tribaux, communautés pastorales et autres, qui font souvent l'objet d'une discrimination importante en termes de services et de programmes;
- filles;
- enfant touchés ou infectés par le VIH et le SIDA, en particulier les enfants rendus orphelins par le SIDA qui doivent souvent prendre la responsabilité comme chef de famille précocement après le décès de leurs parents ou d'autres membres de la famille;
- enfants de familles de migrants qui sont très mobiles dans leur recherche d'emploi;
- enfants des rues;
- enfants victimes de traite à des fins d'exploitation de leur travail ou d'exploitation sexuelle commerciale;
- enfants vivant dans des pays touchés par les conflits armés.

Entraves à l'éducation

Les entraves à l'éducation génératrices d'exclusion peuvent être regroupées dans les catégories suivantes: accessibilité, abordabilité, qualité et pertinence. En voici quelques exemples:

1. Accessibilité

- Éloignement physique: la distance à parcourir pour aller à l'école;
- barrières sociales (par ex. limitation du déplacement des filles)
- discrimination (par ex. fondée sur le sexe, l'ethnicité, l'invalidité, la religion, la caste, la classe ou le statut au regard du VIH);
- mariage précoce qui entraîne l'abandon de l'école;
- absence de certificat de naissance, qui peut empêcher les enfants de s'inscrire;

- horaires rigides;
- peur de la violence à l'école ou sur le chemin de l'école.

2. Abordabilité

- Coûts directs (par ex. frais d'inscription, autres frais obligatoires);
- coûts indirects (par ex. uniformes, manuels, transport, repas);
- coût d'opportunité (à savoir revenus/salaire non perçus par la famille du fait que l'enfant va à l'école et non au travail).

3. Qualité

- Infrastructures physiques ou locaux inadéquats (par ex. sanitaires séparés pour les filles);
- manque de matériels et de systèmes de soutien pour les enfants;
- manque de formation adéquate, d'aides et de matériels pour les enseignants;
- conditions de travail inadaptées pour les enseignants (contrats de courte durée, horaires surchargés, salaires bas, etc.);
- manque de femmes enseignantes, en particulier au niveau du secondaire.

4. Pertinence

- Le programme ne tient pas compte de la langue locale, des besoins, des valeurs et des attentes des enfants;
- le programme n'est pas adapté pour préparer les enfants plus âgés à entrer dans le monde du travail.

Entraves spécifiques aux enfants astreints au travail

Les enfants qui travaillent peuvent être confrontés aux obstacles ci-dessus pour leur éducation. De plus, ils peuvent ne pas disposer d'assez de temps pour participer à l'école à cause de leur travail. Si l'enfant travaille dans l'agriculture, cela peut être particulièrement le cas pendant la période des récoltes. Si l'enfant doit exécuter des tâches domestiques en plus de son travail, cela peut aussi limiter sa participation à l'école.

Même lorsque les enfants qui travaillent font en sorte de pouvoir suivre les cours, ils peuvent encore ne pas disposer d'assez de temps pour faire correctement leurs devoirs et leurs résultats sont médiocres. Pendant les cours, ils risquent d'être fatigués, d'avoir faim, voire d'être malades suite à leur travail, et donc d'avoir du mal à se concentrer. Cela augmente leur risque d'abandon.

Certaines des pires formes de travail des enfants, notamment le travail en situation de servitude, peut effectivement empêcher les enfants d'assister aux cours.

Les enfants qui travaillent peuvent être la cible de discrimination de leurs pairs ou des enseignants, voire se faire expulser de l'école (surtout si le secteur ou l'activité dans laquelle ils travaillent n'est pas accepté du point de vue social). L'aspect et le comportement des enfants qui travaillent peuvent être affectés par leur travail, ce qui peut faire d'eux une cible de moqueries facile, de la part de leurs pairs.

Éducation des filles

L'exclusion de l'éducation a son plus fort impact sur les filles. De nombreuses filles sont exposées à un double risque: du fait de leur sexe et du fait de leur pauvreté. La majorité des enfants non scolarisés (54%) sont des filles². L'objectif internationalement reconnu d'établir l'égalité des sexes dans l'éducation d'ici 2005 n'a pas été atteint par au moins 94 pays, principalement en Afrique subsaharienne et en Asie du sud et occidentale. Si on tient compte des chiffres actuels, 86 pays risquent de ne pas atteindre cet objectif d'ici 2015.

Les conséquences de l'exclusion des filles sont graves. Il est de plus en plus reconnu au niveau mondial que l'éducation des filles est l'un des meilleurs investissements que puisse faire un pays. Parmi les avantages à long terme de l'éducation des filles, on peut citer:

- Un développement économique accru. Les régions qui ont investi à long terme dans l'éducation de base, y compris l'éducation des filles, ont tendance à avoir des niveaux de développement supérieurs.
- Un rendement social important. Lorsque les filles ayant suivi une scolarisation deviennent mères, il est très probable qu'elles envoient leurs enfants à l'école. De plus, l'éducation des filles a un impact social accru en termes de taux de natalité inférieurs, d'amélioration de la santé maternelle et infantile et des connaissances pour se protéger contre le VIH, l'exploitation sexuelle ou le travail.

Il est donc évident qu'il est nécessaire de concentrer davantage les efforts pour trouver une solution aux problèmes des filles en termes d'éducation et de travail des enfants. Leur travail, par ex. des tâches ménagères, la servitude domestique, le travail agricole et le travail à la maison, est largement occulté et sous-évalué. Souvent, face à des ressources limitées et à de nombreuses obligations financières, les parents préfèrent investir dans l'éducation de leurs fils et ne pas perdre la contribution vitale de leurs filles à l'économie du ménage.

D'autres facteurs qui limitent les opportunités d'éducation des filles sont l'éloignement des écoles, ce qui leur fait courir des risques en termes de sécurité, et les programmes qui ne tiennent pas compte de leurs besoins et attentes. Dans certaines cultures, la probabilité d'une fille d'aller à l'école peut dépendre de la disponibilité de sanitaires séparés pour les filles ou de la présence d'enseignantes femmes.

² UNESCO. *Rapport mondial 2010 de suivi sur l'EPT*, p. 1.



Étude de cas: Promotion de l'éducation des filles au Bangladesh³

Au début des années 1990, au Bangladesh, les garçons avaient trois fois plus de chances d'arriver au niveau secondaire que les filles. Vers la fin de la décennie, l'énorme écart s'était résorbé.

Les programmes visant à créer des incitations pour l'éducation des filles ont été particulièrement importants. Vers le milieu des années 1990, les filles vivant dans les zones rurales qui entraient dans l'enseignement secondaire ne payaient pas de frais d'inscription et recevaient une petite allocation ou bourse. Des réformes successives sont venues renforcer le programme. Afin de continuer à bénéficier de ces avantages, les filles doivent démontrer des taux d'assiduité de 75% ou plus, passer des examens bisannuels et ne pas se marier. Le financement des écoles est aussi une condition pour la participation des filles au programme d'allocations. Les incitations s'étendent ainsi de la maison à l'école.

Impact des crises et des conflits

Les crises, qu'elles soient naturelles ou provoquées par l'homme, occupent une place de plus en plus importante au sein du contexte mondial dans lequel sont déployés les efforts pour lutter contre le travail des enfants. En particulier, les conflits et les crises économiques peuvent augmenter l'incidence de certaines des pires formes de travail des enfants.

Dans les zones rurales, la perte de bétail suite à des désastres climatiques comme les sécheresses ou les inondations peut perturber les moyens de subsistance de familles entières et mettre en péril leur survie. Cela peut motiver les familles à prendre des mesures désespérées, notamment retirer les enfants de l'école et leur faire gagner de l'argent de quelque manière que ce soit.

Les guerres et les catastrophes naturelles peuvent détruire les écoles ou entraîner le retrait des enfants de l'école pour des raisons de sécurité ou économiques. On estime que 35% des enfants non scolarisés vivent dans des pays touchés par les conflits armés⁴. Des millions d'autres vivent probablement dans des situations de catastrophe naturelle. Cependant, il est difficile d'évaluer l'étendue réelle du problème, étant donné le manque fréquent de données dans les pays touchés par les conflits armés.

VIH/SIDA, travail des enfants et éducation

L'épidémie du SIDA a obligé de nombreux enfants à faire une entrée précoce dans le marché du travail. L'ONUSIDA a estimé qu'environ 12 millions d'enfants de moins de 18 ans ont perdu un de leurs parents ou les deux à cause du SIDA en Afrique subsaharienne⁵.

Souvent, lorsqu'un membre adulte de la famille tombe malade ou décède, un ou plusieurs enfants sont confiés à des membres de la famille

³ UNESCO. *Rapport mondial 2009 de suivi sur l'EPT: Vaincre l'inégalité: l'importance de la gouvernance*. Paris, p. 103.

⁴ UNESCO. *Rapport mondial 2010 de suivi sur l'EPT*, p. 56.

⁵ ONUSIDA. *Rapport 2008 sur l'épidémie mondiale de SIDA*. Genève.

élargie afin d'assurer leur protection. Les contraintes sur l'emploi du temps de l'enfant rendent leur participation à l'école sporadique ou impossible, surtout si les écoles ne sont pas au courant de leur situation et ne leur prêtent pas une oreille attentive. Les enfants touchés par le VIH et le SIDA peuvent faire l'objet de discriminations à l'école, être séparés des autres enfants, voire exclus en raison de la stigmatisation sociale. La perte de l'un ou des deux parents est donc fortement liée à l'abandon de l'école. La vie à l'école peut aussi être perturbée par l'absence des enseignants à cause du VIH et du SIDA.

Au fur et à mesure que le nombre d'orphelins augmente et que diminue le nombre de soignants potentiels, les mécanismes traditionnels de survie s'approchent du point de rupture. Si les enfants restent à la maison, l'aîné doit souvent assumer le rôle de chef de famille. Dans certains pays d'Afrique, jusqu'à 10% des enfants rendus orphelins par le SIDA sont chefs de famille et s'occupent de leurs frères et sœurs. Les ménages ayant à leur tête des enfants doivent leur existence au fait qu'il ne reste plus de proches pour s'occuper d'eux, ou alors que les membres de la famille qui ont survécu sont déjà surchargés ou trop malades pour s'occuper correctement d'enfants «hérités». De nombreux enfants chefs de famille n'ont souvent pas d'autre choix que de chercher du travail pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs frères et sœurs.

Les filles sont généralement plus exposées que les garçons au risque d'être sexuellement abusées ou de devenir séropositives. Certaines filles orphelines et pauvres sont parfois forcées de se soumettre à l'exploitation sexuelle commerciale pour leur survie, ce qui présente bien sûr des risques importants.



Activité 3.1: Identification des entraves à l'éducation (travail en groupe)

Note à l'intention du formateur

Répartir les participants en différents groupes. Il sera peut-être souhaitable de les répartir en fonction des différentes situations géographiques pour souligner les différences régionales.

Demander à chaque groupe: a) d'identifier entre six et dix principales entraves à l'éducation dans le pays et b) de les classer par ordre d'importance. Les réponses des groupes doivent être spécifiques, par exemple «frais de scolarité», «éloignement de l'école dans les zones rurales», «mariage précoce» ou «discrimination ethnique» et identifier les situations géographiques et/ou les groupes d'enfants marginalisés. («Pauvreté» est une réponse trop vaste et floue).

Recommander aux participants de ne pas encore discuter des stratégies et mesures qui feront l'objet d'exercices ultérieurs.

Accorder au moins 30 minutes à la discussion au sein des groupes.

Demander ensuite à chaque groupe de présenter ses résultats en session plénière (5 à 10 minutes par groupe). En tant que formateur, vous souhaitez peut-être souligner les points communs et/ou les différences dans les résultats des groupes (5 minutes).



Activité 3.2: État des lieux des voies d'accès des garçons et des filles au travail décent (travail en groupe et exposé)

Note à l'intention du formateur

L'objectif de cet exercice est d'analyser les différentes expériences éducatives des garçons et des filles tout au long de leur chemin d'accès à un travail décent. Pour cela, répartir les participants en groupes et demander à chaque groupe de dessiner deux routes avec différents jalons dans le cycle de vie de l'enfant au fur et à mesure qu'il progresse de sa vie de bébé vers l'enfance, l'adolescence et la vie d'adulte. Une carte illustre ce chemin pour les garçons et une autre carte celui des filles. Souligner le fait que leurs chemins peuvent être différents.

Chaque jalon doit être représenté par un symbole. Par exemple, l'entrée à l'école primaire peut être représentée par une école, le premier emploi par un bulletin de salaire ou un dessin de pièces de monnaie ou de billets.

Pour chacun des jalons choisis, les groupes doivent identifier les différentes contraintes auxquelles doivent faire face les garçons et les filles à ce moment particulier de leur vie et qui peuvent les empêcher de poursuivre la voie vers le travail décent, les faire dévier de leur route ou la bloquer tout simplement.

Chaque groupe doit souligner les contraintes liées au sexe.

On peut organiser la présentation des résultats sous forme d'exposé (20 à 45 minutes). Les participants se déplacent dans la pièce pour voir les dessins des cartes. Chaque groupe choisit une personne qui restera à côté de sa carte pour répondre aux questions ou aux observations des membres des autres groupes. (Si le groupe est grand, l'exposé peut faire gagner beaucoup de temps et faire bouger les participants).

MODULE II: LA RÉPONSE DE L'ÉDUCATION AU TRAVAIL DES ENFANTS

Session 4: Élimination des barrières: l'éducation formelle

Introduction

La manière la plus efficace de lutter contre le travail des enfants est de veiller à ce que tous les enfants aient une éducation de base de bonne qualité, au moins jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge minimum d'admission à l'emploi. L'offre d'une telle éducation peut attirer et retenir les enfants et faire en sorte d'intégrer pleinement dans les écoles les enfants retirés du travail des enfants.

Augmenter les connaissances et les capacités des enfants dans un environnement qui leur est propice peut leur donner, ainsi qu'à leurs parents, le sentiment de consacrer du temps à une activité utile et leur donner espoir de devenir des adultes productifs et responsables. Une fréquentation régulière de l'école fournit un environnement protecteur, une discipline salutaire et réduit le temps disponible pour le travail des enfants.

Comme abordé dans la session 3, certains obstacles peuvent venir empêcher les enfants d'aller à l'école. Pour surmonter cette exclusion, l'éducation se doit d'être «inclusive». L'éducation inclusive garantit que tous les enfants ont accès à une éducation abordable, pertinente, adaptée et efficace au sein de leur communauté. Elle prévoit la participation de tous les élèves vulnérables à l'exclusion.

Dans cette session, nous aborderons quelques mesures susceptibles de rendre l'éducation plus inclusive: suppression des frais de scolarité, transferts en espèces, programmes de cantine scolaire, amélioration de la qualité de l'éducation et utilisation du système éducatif pour faire le suivi du travail des enfants et d'autres formes d'exclusion.

Élimination des frais de scolarité

L'introduction de la gratuité de l'école peut radicalement transformer l'inscription à l'école et accélérer la réalisation des objectifs de l'EPT. Dans de nombreux pays, l'expérience a démontré que les coûts de la scolarité pour le ménage sont un frein majeur à l'accès et à la réalisation d'une éducation de base de qualité par les enfants. Les coûts privés de l'éducation sont particulièrement lourds dans les pays où la pauvreté et la vulnérabilité imposent des choix difficiles aux familles et aux ménages quant au nombre et au choix des enfants qui iront à l'école et quant à la durée de leur scolarisation.

Les pays qui ont entrepris avec courage d'éliminer, pour les parents, les frais de scolarité et autres coûts ont pu observer une augmentation soudaine et considérable des inscriptions. Au Kenya, les inscriptions à l'école primaire ont augmenté de 5,9 millions d'enfants en 2002 à

7,6 millions d'enfants en 2005. En Ouganda, elles sont passées de 3,1 millions d'enfants en 1996 à 5,3 millions en 1997.

Pour augmenter l'accès à l'éducation, l'élimination des frais de scolarité doit cependant être bien réelle. Parmi les 93 pays examinés par la Banque mondiale en 2005, dont la plupart avaient pris des dispositions officielles prévoyant la gratuité de l'enseignement primaire, seuls 16 pays ne faisaient payer aucun frais. De plus, le retour officieux des frais de scolarité est un phénomène croissant dans les pays qui les ont officiellement et légalement supprimés.

Les coûts indirects de l'éducation peuvent être importants, notamment les uniformes, les livres et les frais pour les associations de parents/professeurs, le transport, l'électricité ou autres. Une enquête de la Banque mondiale réalisée en Ouganda a montré que plus de la moitié des parents qui retiraient leurs enfants de l'école le faisaient surtout du fait de la charge que représentaient les frais de scolarité sur le ménage, même si ces frais avaient été officiellement supprimés⁶.

La suppression des frais de scolarité peut générer plusieurs problèmes et coûts. Elle augmente le besoin d'enseignants formés, de salles de classe, de manuels et d'autres ressources. L'initiative pour la suppression des frais de scolarité a été lancée par l'UNICEF et la Banque mondiale en 2005 dans le cadre d'une stratégie globale de l'EPT. Cette initiative vise à évaluer l'impact de la suppression des frais de scolarité et à identifier comment les pays gèrent les répercussions en termes de pression accrue sur les écoles et en particulier sur les écoles secondaires au terme de l'enseignement primaire et à utiliser ces données pour donner des orientations utiles et apporter son soutien aux pays sélectionnés.

Transferts en espèces

Les programmes de transferts en espèces se sont avérés être un moyen efficace pour encourager l'assiduité scolaire dans de nombreux pays. Ces programmes impliquent que les gouvernements mettent en place des transferts en espèces aux personnes qui remplissent certains critères. Ils peuvent être assujettis à certaines conditions, notamment une assiduité régulière des enfants à l'école ou des visites régulières des membres de la famille aux dispensaires de santé.

De nombreuses évaluations ont démontré les résultats prometteurs de programmes de transferts en espèces pour la réduction de la pauvreté, l'assiduité scolaire et la lutte contre l'inégalité des sexes. Par exemple, le programme *Bono de Desarrollo Humano* en Équateur, où des ménages identifiés comme étant très pauvres reçoivent un transfert en espèces de 15 dollars des États-Unis par mois, a eu un fort impact positif sur l'inscription dans les écoles (d'environ 10%) et un fort impact négatif sur le travail des enfants (réduction d'environ 17%)⁷.

La plupart de ces programmes fonctionnent en Amérique latine et dans les Caraïbes, région où le travail des enfants est moins répandu qu'en

⁶ Banque mondiale. Avenstrup, R. et al. *Kenya, Lesotho, Malawi and Uganda: Universal Primary Education and Poverty Reduction*. Washington, D.C., 2004.

⁷ Banque mondiale. Schady, N. et Araujo, M.C. *Cash Transfers, Conditions, School Enrollment and Child Work: Evidence from a Randomized Experiment in Ecuador*. Washington, D.C., 2006.

Afrique et en Asie, et où les problèmes de ressources et de contrainte du côté de l'offre sont moins sévères. Cependant, cette approche est plus pertinente et elle est reprise par d'autres régions.

Du point de vue du travail des enfants, la principale force de l'approche des transferts en espèces est qu'elle s'attaque aux racines du problème: pauvreté chronique, vulnérabilité aux chocs économiques et accès difficile à l'éducation.

Les programmes de transfert en espèces s'intéressent parfois particulièrement à l'éducation des filles.



Étude de cas: Le programme Progresa au Mexique

Le programme Progresa est un programme important au Mexique qui vise à réduire la pauvreté et à développer le capital humain des ménages pauvres. Il propose des transferts en espèces aux familles qui dépendent de l'assiduité régulière de leurs enfants à l'école entre la troisième année du primaire et la troisième année du secondaire. Les enfants ne doivent pas manquer plus d'un certain nombre de journées d'école par mois.

Le programme subventionne efficacement l'éducation, les soins de santé et l'alimentation des ménages pauvres des zones rurales, afin de rompre le cycle de la pauvreté intergénérationnelle. Des niveaux d'avantages sont prévus de manière à compenser les coûts d'opportunité de ne pas envoyer les enfants au travail et améliorent les résultats scolaires, en reconnaissant que les coûts d'opportunité que représente le temps des enfants passé à l'école augmentent avec l'âge. Afin de s'assurer que, dans le niveau secondaire, les écarts d'inscriptions selon le genre soient inversés, le programme offre des sommes plus importantes pour les filles inscrites dans l'enseignement secondaire que pour les garçons.

L'évaluation du programme indique que les inscriptions ont sensiblement augmenté, en particulier dans le niveau secondaire, de plus de 20% chez les filles et de 10% chez les garçons.

Programmes de cantine scolaire

Les programmes de cantine scolaire se sont avérés être une grande réussite pour attirer les enfants à l'école et leur fournir une bonne alimentation et des soins médicaux. Les cantines scolaires peuvent aussi améliorer la capacité des enfants à se concentrer pendant les cours et donc les résultats, ce qui à son tour peut inciter les parents à maintenir leurs enfants à l'école. La valeur de tels programmes a été largement reconnue. Par exemple, l'Inde et le Brésil ont tous deux mis en place des programmes de cantine scolaire à grande échelle.

Le programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM) aide de nombreux pays (77 en 2009) à mettre en place des programmes où les enfants reçoivent au moins un repas chaud par jour à l'école. Le PAM a trouvé que dans les régions les plus pauvres du monde, les résultats de la cantine scolaire ont jusqu'à présent doublé les inscriptions à l'école en une année.

La cantine scolaire peut être combinée avec des repas à emporter dans le cas des élèves vulnérables, mesure supplémentaire visant à améliorer la situation des enfants exposés au risque d'abandon, comme les filles et les orphelins.

Les programmes de cantine scolaire doivent être convenablement planifiés et leur coût doit être établi. Par exemple, il convient de faire preuve de

prudence et d'appliquer les programmes à toutes les écoles d'une même région en même temps, afin de ne pas inciter les enfants à quitter une école sans cantine au profit d'une autre qui est dans les environs et qui propose une cantine scolaire.

Qualité de l'éducation

Un nombre trop élevé d'enfants, une fois l'inscription effectuée, est confronté à l'échec et donc à l'abandon, à l'entrée sur le marché du travail, voire à l'exploitation. Souvent, les enfants n'arrivent pas à finir une étape de l'éducation pour passer à la suivante. Selon une enquête de 2006, dans environ un tiers des pays fournissant des données, plus d'un tiers des enfants inscrits dans l'enseignement primaire n'atteint pas le dernier niveau de l'enseignement primaire.

Un défi majeur pour les écoles est de se rendre attrayantes et accueillantes pour tous les enfants. Ces écoles accueillantes seraient sensibles et réactives aux besoins et intérêts des enfants dans le contexte réel de leur vie. Cela suppose que tous les enfants soient traités avec dignité, ne subissent pas de châtiments corporels et autres formes d'humiliation. Cela inclut aussi la fourniture d'un abri contre les éléments agressifs de la nature, d'un espace approprié, de bureaux, de tabourets ou de chaises et de matériel de lecture et d'écriture.

De bons programmes sont essentiels pour offrir un enseignement de qualité. Ils doivent être cohérents, stimulants et bien articulés. Ils ne doivent pas mettre l'accent uniquement sur l'apprentissage de disciplines, mais favoriser aussi un développement cognitif et psychosocial et un apprentissage appliqué, par le raisonnement, la résolution de problèmes, l'évaluation d'informations et la prise de décision. Dans de nombreux pays, le contenu et les approches doivent être plus pertinents, intégrer dans les programmes des informations sur les valeurs et la culture locale, ainsi que des informations sur les «aptitudes utiles pour la vie quotidienne».

Afin d'améliorer la capacité de l'éducation, les méthodologies d'enseignement modernes mettent de plus en plus l'accent sur le besoin d'évoluer dans un environnement d'apprentissage participatif et actif. Des pratiques telles que l'accent sur l'apprentissage passif par la résolution de problèmes, la mémorisation par la répétition, des approches excessives de haut en bas et le recours aux punitions sont de plus en plus souvent remplacées par des approches actives axées sur l'élève.

La manière dont le temps est défini sur la journée, la semaine et l'année est aussi importante. Les emplois du temps de l'enseignement doivent tenir compte de la capacité des enfants à participer en classe, de l'heure à laquelle ils doivent quitter leur domicile si les écoles sont éloignées, du temps nécessaire pour produire des conditions optimales d'enseignement et d'apprentissage à l'école, de la quantité de travail (y compris les tâches ménagères) qui est attendue des enfants et du fait qu'elle suit des rythmes saisonniers ou pas, et enfin du temps d'étude nécessaire aux enfants pour qu'ils soient en mesure de satisfaire aux exigences de l'école en dehors des heures de cours. La durée de la journée scolaire doit suffire pour faciliter des progrès sensibles, mais ne pas être excessive et laisser du temps à la récréation.

La majorité des pays sont bilingues ou plurilingues. De ce fait, la sélection de la langue à enseigner à l'école et à utiliser comme support de l'instruction est importante pour la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. Les recherches ont montré qu'une alphabétisation initiale est plus facilement obtenue dans la langue maternelle. Elles font aussi l'apologie de l'acquisition de compétences de communication et de lecture dans une deuxième langue.

Des enseignants de qualité pour une éducation de qualité

Le défi d'améliorer la qualité souligne le rôle prépondérant des enseignants dans le processus d'éducation.

En 1966, l'OIT et l'UNESCO ont adopté une recommandation relative au statut des enseignants pour garantir un corps enseignant de haut niveau et un enseignement de grande qualité. Les dispositions de la recommandation sont les suivantes:

- **Professionalisme:** L'enseignement doit être considéré comme une profession. «Il s'agit d'une forme de service public qui exige des connaissances expertes et des compétences spécialisées de la part des enseignants».
- **Questions de coopération et de politique:** «Il doit exister une coopération étroite entre les autorités compétentes, les organisations d'enseignants, les employeurs et les travailleurs, les parents et les organisations culturelles [...] en vue de définir la politique éducative».
- **Formation des enseignants:** Le personnel des institutions formant les enseignants «doit être qualifié pour enseigner sa propre discipline à un niveau équivalent à celui de l'enseignement supérieur».
- **Droits:** Tant les salaires que les conditions de travail des enseignants «doivent être définis selon un processus de négociation entre les organisations d'enseignants et les employeurs des enseignants».
- **Salaires:** «Les salaires des enseignants doivent [...] refléter l'importance de la fonction d'enseignement pour la société».

Le Comité conjoint OIT-UNESCO d'experts sur l'application des recommandations concernant le personnel enseignant (CEART) évalue régulièrement les progrès effectués dans la réalisation de ces objectifs.

Les pénuries d'enseignants dans de nombreux pays en développement sont une menace pour le programme d'EPT. On estime à 1,9 million les nouveaux postes d'enseignants qui doivent être créés pour atteindre l'objectif d'un enseignement primaire pour tous d'ici 2015⁸. Cependant, étant donné le nombre d'enseignants qui quittent la profession ou qui, pour une raison ou une autre, ne peuvent continuer à enseigner, le nombre de nouveaux enseignants nécessaires risque d'être encore plus élevé.

De nombreux pays en développement confrontés à cette situation ont pris des raccourcis: ils réduisent sévèrement la formation initiale essentielle et embauchent des «enseignants sous contrat» qui n'ont reçu quasiment aucune formation, qui n'ont pas les compétences nécessaires ni le soutien de la profession et sont payés à des salaires inférieurs à ceux des enseignants titulaires. En 2006, le CEART a examiné la tendance à recourir à des

⁸ UNESCO. *Rapport mondial 2010 de suivi sur l'EPT*, p. 1.

«enseignants sous contrat» en tant que mesure exceptionnelle pour faire face aux pressions d'augmentation des inscriptions, surtout dans les populations mal desservies.

Le rapport 2006 du CEART a conclu que l'institutionnalisation de la pratique des enseignants sous contrat avait de sérieuses répercussions sur le statut des enseignants et la qualité de l'enseignement: elle prédispose, par exemple, à une réponse de qualité inférieure à la normale pour les enfants pauvres, et doit être remplacée par un plan à long terme visant à intégrer tous les enseignants dans une même force régulière et unique d'enseignement, de qualité souhaitable et constante.

Étude de cas: Inscription de nombreux enfants non scolarisés en Tanzanie⁹

En 2001, le Gouvernement de Tanzanie a supprimé les frais de scolarité dans le primaire et a lancé un programme pour améliorer en même temps l'accès et la qualité du primaire. Les principaux volets du programme étaient les suivants:

- Augmentation des dépenses dans l'éducation, en particulier pour l'enseignement primaire. Les dépenses publiques en matière d'enseignement primaire ont augmenté de 3% du PIB en 2000 à 4,5% en 2005.
- Construction et remise en état d'écoles. De 2002 à 2004, près de 30 000 nouvelles salles de cours ont été construites.
- Introduction des doubles vacations pour accueillir le nombre accru d'enfants inscrits suite à la suppression des frais d'inscription.
- Recrutement d'enseignants et valorisation du personnel actuel. Quelque 32 000 enseignants supplémentaires ont été recrutés dans l'enseignement primaire entre 2002 et 2004.
- Introduction des bourses d'études pour les enfants. Au niveau de l'école, des subventions ont été allouées pour les matériels d'enseignement et d'apprentissage, notamment des manuels, pour aider à réduire les dépenses d'exploitation des écoles et faciliter le développement professionnel des enseignants.

De 1999 à 2006, le nombre d'enfants non scolarisés en âge d'aller à l'école primaire a fortement diminué passant de plus de 3 millions à moins de 150 000. L'inscription dans les écoles a rapidement augmenté, ainsi que l'achèvement du cursus, en partie suite à une meilleure formation des enseignants et à une plus grande disponibilité de matériels d'enseignement et d'apprentissage. La suppression des frais d'inscription a aussi participé à la diminution du travail des enfants en Tanzanie.

Éducation – L'aide en tant que mécanisme de suivi pour le travail des enfants

Au niveau national, les systèmes éducatifs sont suivis pour faciliter le développement des politiques et les décisions d'affectation des ressources. La plupart des ministères de l'éducation comptent avec des systèmes d'information sur la gestion de l'éducation au niveau national et régional. Les informations sont fournies par les écoles et les enseignants, et parfois

⁹ UNESCO. *Rapport mondial 2009 de suivi sur l'EPT*, p. 63.

par les inspecteurs d'école. Les données concernent généralement: les inscriptions, la fréquentation, le maintien et les résultats scolaires.

Tandis que ces données nous donnent des informations sur les enfants quand ils sont à l'école, elles ne fournissent aucune donnée sur ceux qui ne sont pas scolarisés. Lors des discussions générales tenues par l'initiative Éducation pour tous, une attention particulière est accordée à l'importance que les planificateurs de l'éducation identifient les enfants non scolarisés et la principale raison expliquant leur exclusion.

Cela peut se produire de différentes manières. Au niveau national, les données des ménages sur le travail des enfants et d'autres indicateurs d'exclusion peuvent être regroupés pour obtenir une estimation des groupes exclus: qui sont-ils, où se trouvent-ils et pourquoi ne participent-ils pas à l'enseignement.

Au niveau de l'école, les enseignants sont susceptibles d'identifier les enfants qui risquent d'abandonner l'école et d'aider à mettre en place un système «d'alerte rapide». Il arrive souvent que lorsque les enseignants repèrent des enfants qui sont régulièrement absents, ils contactent les parents ou les tuteurs pour leur expliquer l'importance à long terme de l'éducation et de la présence des enfants à l'école. Le suivi scolaire peut être complété par un suivi par les pairs. Dans certains cas, les enseignants peuvent parler aux amis d'un garçon ou d'une fille qui a cessé de fréquenter l'école pour leur demander de convaincre l'enfant de revenir à l'école.

Dans la mesure du possible, les systèmes de gestion de l'éducation doivent inclure les informations non seulement des enfants qui fréquentent l'école, mais aussi de ceux qui ne la fréquentent pas.

Activité 4.1: Amélioration de l'éducation formelle (travail en groupe)



Note à l'intention du formateur

Répartir les participants en différents groupes et distribuer une ou deux questions suivantes par groupe (il est possible de poser les mêmes questions à différents groupes).

1. Quels sont les frais supportés par les familles pour la scolarité des enfants dans le pays? Tenir compte non seulement des frais officiels, mais aussi des autres frais que doivent payer les parents, comme l'achat d'uniformes, l'électricité, les festivités, etc. Quels frais pourraient être supprimés?
2. Existe-t-il un programme de transfert en espèces dans le pays? Dans l'affirmative, répond-il aux besoins des enfants qui travaillent? Dans le cas contraire, serait-il possible de le mettre en place et comment?
3. Existe-t-il des expériences de cantines scolaires dans le pays? Dans l'affirmative, quels en sont les résultats? Dans le cas contraire, serait-il possible d'en prévoir un? Avec quels partenaires, où?
4. Quels sont les facteurs qui nuisent à la qualité de l'enseignement dans le pays (par ex. infrastructures scolaires, fourniture de manuels, formation des enseignants, taille des classes, etc.)? Comment pourrait-on améliorer la situation?
5. De quelle manière le système éducatif pourrait-il être utilisé en tant que mécanisme de suivi pour faciliter la collecte de données sur le travail des enfants et d'autres catégories exclues?

Accorder 30 à 40 minutes aux groupes pour répondre aux questions. Demander aux groupes de partager leurs résultats au cours de la session plénière.

Session 5: Élimination des barrières: l'éducation transitionnelle non formelle

Introduction

L'UNESCO a décrit l'éducation non formelle comme la somme des activités d'apprentissage qui sont organisées généralement en dehors du système éducatif formel. Dans des contextes différents, l'éducation non formelle peut couvrir des activités éducatives visant à transmettre l'alphabétisation et l'enseignement de base pour les enfants et les jeunes non scolarisés, des aptitudes utiles pour la vie quotidienne et des capacités professionnelles ou de culture générale. De telles activités ont généralement des objectifs d'apprentissage clairs, mais varient quant à leur durée et à leur structure d'organisation¹⁰.

L'éducation non formelle peut venir compléter l'éducation formelle pour lutter contre l'exclusion et atteindre des enfants et des jeunes non atteints par le système formel. Elle peut parfois offrir une certaine souplesse en termes de contenu, ainsi que de langue, de lieu et heure de l'instruction, paramètres qui peuvent favoriser la participation. Elle peut donc correspondre aux besoins des enfants dans certains contextes.

Lorsqu'elle fonctionne correctement, l'éducation non formelle peut aussi aider les enfants à se rapprocher de l'éducation formelle. Elle peut fournir une bonne occasion d'impliquer les parents, la communauté et la société civile dans la planification et la mise en œuvre de l'apprentissage.

Éducation transitionnelle non formelle et enfants astreints au travail

De nombreuses initiatives ont été prises pour atteindre les enfants qui travaillent, en offrant une éducation transitionnelle non formelle en dehors du système scolaire formel afin de créer une passerelle entre le travail et l'école. Il est souvent impossible de ramener les enfants retirés du travail directement à l'école formelle.

Le rôle de l'éducation transitionnelle est de donner une «deuxième chance» aux enfants. Elle peut aider les enfants qui ont travaillé à «rattraper» leurs pairs, lesquels ont commencé leur scolarité à l'âge habituel. De nombreux enfants qui travaillent et qui entrent à l'école non formelle sont plus âgés et illettrés, mais en aucun cas «dépourvus de connaissances». De tels élèves peuvent apprendre à leur propre rythme et de manière à tirer profit des expériences acquises.

Il faut conserver des liens étroits entre le système scolaire formel et les programmes de rattrapage non formels car l'enseignement de base est la clé pour garantir la réussite d'interventions éducatives à long terme.

Souvent, les enfants qui travaillent ou qui ont été retirés du travail sont très intéressés à poursuivre leur éducation. Ils pourront souhaiter passer un test d'équivalence pour obtenir un certificat ou diplôme de l'enseignement primaire ou secondaire. Les adolescents ayant terminé la scolarité primaire seront souvent mieux soutenus dans un programme de

¹⁰ UNESCO. *Rapport mondial 2007 de suivi sur l'EPT: Un bon départ - Éducation et protection de la petite enfance*. Paris, p. 351.

niveau secondaire offrant des matières académiques et de la formation professionnelle.

Il convient de noter que l'éducation non formelle n'est pas toujours transitionnelle, car il existe de nombreuses régions géographiques où aucune scolarité formelle n'est disponible. Dans ce contexte, l'éducation non formelle peut être l'occasion d'un apprentissage autonome par des enfants qui seraient autrement exclus de l'enseignement.



Étude de cas: Offre d'une éducation complémentaire dans le nord du Ghana¹¹

Un programme innovant mené par des organisations non gouvernementales tente d'offrir une deuxième chance à des enfants non scolarisés dans le nord du Ghana. *School for Life* offre un cours d'alphabétisation intensif sur neuf mois aux enfants de 8 à 14 ans, dans le but de les préparer à revenir à l'école primaire. Les emplois du temps sont prévus pour s'adapter aux activités saisonnières des enfants. Les élèves reçoivent des manuels gratuits et les uniformes ne sont pas exigés, ce qui réduit les coûts de scolarité.

Le programme des cours *School for Life* est prévu pour donner un sens à l'éducation pour les familles rurales qui pensent que les écoles formelles ne respectent pas la dignité des enfants et n'encouragent pas leur estime de soi. Les cours sont dispensés dans les langues locales par des animateurs recrutés sur place, dont de nombreux bénévoles qui reçoivent une formation sur le tas.

School for Life a obtenu des résultats impressionnants. De 1996 à 2007, l'organisme a bénéficié à environ 85 000 enfants dans huit districts, sans écart perceptible entre les sexes. En 2007, une évaluation a montré que 90% des élèves avaient terminé le programme, 81% d'entre eux avaient atteint un niveau de troisième année et 65% d'entre eux étaient entrés dans le système d'éducation formelle. Les données du gouvernement indiquent que les diplômés du programme *School for Life* entrant dans l'éducation formelle obtiennent des résultats supérieurs à la moyenne en mathématique et en anglais.

¹¹ UNESCO. *Rapport mondial 2010 de suivi sur l'EPT*, p. 195.



Étude de cas: La Mamidipudi Venkatarangaiya Foundation en Inde

L'objectif de la *Mamidipudi Venkatarangaiya Foundation* (MVF) est de lutter contre le travail des enfants via l'extension d'une éducation de qualité. Elle a commencé par organiser des cours du soir pour les enfants qui travaillent, mais a vite mis en place une stratégie innovante visant à retirer les enfants du travail et à les inscrire dans les écoles formelles.

Pendant la première phase, les enfants de la région ayant reçu une éducation ont mené des enquêtes pour identifier le nombre d'enfants qui travaillaient et qui n'étaient pas scolarisés et motiver les parents à inscrire leurs enfants aux activités d'éducation non formelle. Pendant la deuxième phase, des camps d'été ont été organisés pour les enfants pendant les trois mois de vacances des écoles formelles. Les enfants apprenaient la lecture, l'écriture et l'arithmétique dans un environnement d'apprentissage créatif. Les enfants ont aussi créé des comités et ils étaient responsables de l'organisation de plusieurs activités du camp. La troisième phase a impliqué la transition du camp à un foyer et à une éducation formelle à plein temps en utilisant les moyens existants du gouvernement pour les enfants désavantagés et pauvres. Les enseignants et bénévoles de la MVF étaient directement attachés aux foyers afin de guider les enfants dans la transition vers les écoles formelles.

Depuis sa création en 1981, MVF a mobilisé les communautés pour retirer des centaines de milliers d'enfants du travail et les inscrire dans des écoles couvrant plus de 6 000 villages dans 11 districts de l'état d'Andhra Pradesh.



Étude de cas: Défense des droits des enfants par l'éducation, les arts et les médias (SCREAM)

En autonomisant les jeunes, en leur donnant des responsabilités et en reconnaissant la valeur de leur contribution, nous pouvons tirer parti de leur richesse créative et de leur engagement pour lutter contre le travail des enfants. À cette fin, l'IPEC a créé le programme SCREAM (Défense des droits des enfants par l'éducation, les arts et les médias). SCREAM est une initiative d'éducation et de mobilisation sociale pour aider les éducateurs du monde entier dans des contextes d'éducation formelle et non formelle à faire comprendre aux jeunes les causes et les conséquences du travail des enfants.

Le programme met l'accent sur l'utilisation des arts visuels, littéraires et de la scène et offre aux jeunes des outils d'expression puissants tout en soutenant leur développement individuel et social. Les activités sont souvent agréées et soutenues par les gouvernements locaux et nationaux, en particulier les ministères de l'éducation, impliquant des programmes extensifs de formation des enseignants et des groupes artistiques locaux.

Depuis leur lancement en 2002, des initiatives SCREAM se sont déroulées dans plus de 65 pays, tant industrialisés qu'en développement. Le coffret pédagogique SCREAM est disponible en 19 langues. Grâce à SCREAM, des milliers de jeunes dans le monde entier sont engagés dans des initiatives fructueuses visant à lutter contre le travail des enfants individuellement ou en groupe et sont devenus de jeunes promoteurs d'une mondialisation juste.

Défis et problèmes

Lors des discussions sur la conception ou l'extension de programmes d'éducation non formelle, il faut garder à l'esprit certains problèmes:

1. L'éducation non formelle ne doit pas devenir un système de «deuxième catégorie» susceptible de créer ou de cimenter les inégalités d'opportunités éducatives pour certains groupes d'enfants. En même temps, les ressources affectées à l'éducation non formelle ne doivent pas être concentrées de manière à ce que sa qualité dépasse de loin celle du système formel, au risque de pousser les enfants à quitter le système formel.
2. La planification de l'éducation formelle doit être indissociable de celle de l'éducation non formelle; les planificateurs de l'éducation doivent aussi tenir compte des questions telles que la rentabilité et la viabilité. Il se pourrait que l'argent affecté à l'éducation non formelle soit plus rentable que dans l'éducation formelle, dans la mesure où plus d'enfants pourraient en profiter.
3. Les normes de qualité sont souvent absentes de l'éducation non formelle. Dans de nombreux pays, peu de mesures s'intéressent aux résultats et au contrôle. Une importance exagérée accordée à la flexibilité au mépris de la certification et l'accréditation peut conduire les élèves à lui accorder moins de valeur.
4. Enfin, dernier élément, mais non des moindres, l'offre d'une éducation de qualité aux enfants demeure la responsabilité de l'État. De ce fait, l'implication de divers acteurs aux côtés du ministère de l'éducation ne doit pas entraîner une délégation de ses responsabilités de la part du gouvernement.



Activité 5.1: Amélioration de l'éducation non formelle (discussion plénière)

Note à l'intention du formateur

Demander aux participants de discuter des questions suivantes en session plénière et de rédiger quelques-unes de réponses sur un tableau papier:

1. Quelles sont la stratégie et l'expérience de votre pays en matière d'éducation non formelle?
2. Quelle en est la couverture (géographique et en nombre d'enfants bénéficiaires)? La couverture est-elle suffisante?
3. Comment pouvons-nous améliorer la qualité de l'éducation non formelle et son lien avec l'éducation formelle?


Il ne faut pas consacrer trop de temps à cette activité (20 à 30 minutes). À noter que la session 6 fournira d'autres opportunités de réflexion sur les manières d'améliorer le système éducatif dans son ensemble, en relation avec le travail des enfants en particulier.

Session 6: Examen de l'expérience nationale: renforcement des initiatives formelles et non formelles

Introduction

Le contenu des deux sessions antérieures sur l'éducation formelle et non formelle est au cœur de cette formation. Par conséquent, les participants doivent y consacrer le temps suffisant pour réfléchir et formuler ensemble des idées quant aux actions à entreprendre au niveau national.

Étant donné qu'il est très peu probable qu'un pays en développement puisse mettre en place simultanément un nouveau programme de cantine scolaire **et** un programme de transferts conditionnels en espèces **et** un programme d'abolition des frais de scolarité **et** une initiative d'éducation non formelle de grande portée, il est nécessaire de dresser des priorités fondées sur une analyse du contexte national.



Activité 6.1: Amélioration de l'éducation pour lutter contre le travail des enfants (travail en groupe)

Note à l'intention du formateur

Répartir les participants en différents groupes et les laisser longuement débattre des questions suivantes (60 à 80 minutes).

1. Comment peut-on améliorer l'éducation: a) formelle et b) non formelle pour répondre aux besoins des enfants qui pourraient être ou sont déjà victimes du travail des enfants? Classer les recommandations par ordre d'importance.
2. Quels seraient les acteurs susceptibles d'être impliqués? (merci d'être réaliste).

Encourager les groupes à utiliser les résultats des sessions précédentes. Leur demander d'utiliser le document ci-dessous et d'enregistrer leurs résultats sur un ordinateur.

Demander ensuite à chaque groupe de présenter ses résultats en session plénière (5 à 10 minutes par groupe).

Ensuite, au besoin, il est possible de demander à 2 ou 3 participants de consolider les résultats du groupe en dehors de l'atelier ou lors d'une session ultérieure. Ainsi, les résultats des groupes de travail pourront être utilisés en tant que résultats de l'atelier à partager avec d'autres parties prenantes dans le pays.

Le document suivant sera distribué aux groupes de travail au format électronique pour faciliter leur travail. Les deux premiers exemples du tableau sont fournis uniquement à titre d'illustration et peuvent être supprimés.

Document pour l'activité 6.1: Amélioration de l'éducation pour lutter contre le travail des enfants				
Priorité	Domaine	Sous-secteur (EF/ENF)	Recommandation	Acteur(s)
1	Formation des enseignants	EF	Revoir le programme de formation des enseignants pour intégrer les questions relatives au travail des enfants et le VIH/SIDA; produire des documents	Ministère de l'Éducation, Ministère du Travail, Institut national de l'Éducation, syndicats d'enseignants
2	Apprentissage accéléré	ENF	Définir un programme d'apprentissage accéléré pour les jeunes non scolarisés	Ministère de l'Éducation, et société civile
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

EF = éducation formelle; ENF = éducation non formelle.

Session 7: La transition de l'école au travail

Introduction

Il est ironique de constater que le travail des enfants et le chômage des jeunes coexistent dans de nombreux pays: alors que la demande existe pour certains types de tâches qui peuvent être réalisées par des enfants qui ne devraient pas travailler, des jeunes en âge de travailler ne trouvent pas de travail ou seulement un travail précaire.

Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans est généralement 2 à 3 fois plus élevé que celui des adultes.

Le travail des enfants a tendance à aggraver le problème du chômage des jeunes dans la mesure où il empêche les enfants d'acquérir l'éducation et les compétences nécessaires pour être compétitifs sur le marché du travail à l'âge adulte. L'une des principales manières d'améliorer les perspectives de travail des enfants est de les aiguiller correctement vers un futur emploi: à savoir vers un travail décent.

La formation préprofessionnelle et professionnelle ainsi que des programmes d'apprentissage peuvent faciliter la transition de l'éducation vers le marché du travail pour les adolescents et les jeunes. Les sections suivantes abordent les liens entre le travail des enfants et l'emploi des jeunes, ainsi que les divers éléments de la formation professionnelle et leur pertinence dans des contextes d'éducation et de compétences standard et dans les programmes de lutte contre le travail des enfants.

Liens entre le travail des enfants et l'emploi des jeunes

Les liens entre le travail des enfants et l'emploi des jeunes sont bidirectionnels: D'un côté, le travail empêche les enfants d'acquérir le capital humain nécessaire pour obtenir un emploi lucratif en tant que jeunes. D'un autre côté, étant donné les maigres perspectives d'emploi des jeunes, les parents ne sont pas incités à investir dans la scolarité de leurs enfants et préfèrent les faire entrer précocement dans le marché du travail.

Les difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes pour accéder à un travail décent trouvent souvent leur cause dans le travail des enfants et une éducation compromise:

- Les travailleurs moins éduqués opèrent le plus souvent dans le secteur informel où ils sont moins susceptibles d'être salariés.
- L'exposition au travail des enfants semble aussi mener à une insécurité accrue du travail, une plus faible productivité et des salaires inférieurs à l'âge adulte.
- Les ex enfants travailleurs ont plus de probabilités une fois adultes de dépendre du travail de leurs enfants pour la survie du ménage, perpétuant ainsi le cercle vicieux liant le travail des enfants et la pauvreté.

Les liens entre le travail des enfants et l'emploi des jeunes illustrent aussi l'importance d'une approche du cycle de vie qui identifie les étapes importantes au cours de leur vie où les enfants sont vulnérables. Il est capital de veiller à ce que l'handicap éducatif et la discrimination subie à l'une des étapes ne se présentent plus aux étapes suivantes et à ce que

les garçons et les filles soient soutenus dès leur plus jeune âge afin de faciliter leur transition vers le marché du travail.

Formation préprofessionnelle

La formation préprofessionnelle fait référence à la formation initiale qui permet aux enfants de se familiariser avec des matériaux, des outils et des normes provenant d'un éventail de métiers. Ces informations pourront leur être utiles pour choisir une orientation professionnelle plus tard.

Dans les écoles formelles, cette formation peut consister en des compétences de base pour le travail du bois, la cuisine, la couture, etc. On considère souvent que la formation préprofessionnelle augmente la pertinence et l'intérêt des adolescents pour le programme, ce qui peut aussi réduire le risque d'abandon.

Ce type de formation est parfois aussi proposé dans les programmes de l'éducation non formelle, de concert avec ou après une alphabétisation fonctionnelle, mais il sera davantage axé sur la capacité de développement de moyens de subsistance lorsque l'enfant est en âge de travailler. Les cours sont généralement de courte durée et apportent des compétences spécifiques, par exemple la sérigraphie, la production artisanale ou l'horticulture.

La formation préprofessionnelle peut aussi inclure des conseils en matière d'emploi et d'éducation qui présentent les différentes options de développement personnel et professionnel avec des informations sur l'orientation professionnelle, les endroits où sont dispensées les formations techniques et professionnelles et s'il est préférable de poursuivre dans la voie académique ou professionnelle.

Formation professionnelle et des compétences

Les programmes de formation professionnelle et des compétences peuvent apporter des compétences pratiques aux adolescents (14 à 17 ans) ayant atteint ou non l'âge légal d'admission à l'emploi. La formation professionnelle et l'apprentissage des moyens de subsistance peuvent être un mécanisme important de lutte contre l'exclusion sociale subie par les enfants marginalisés, car elle peut offrir un éventail plus vaste d'opportunités de travail futures et donc un espoir d'un avenir plus radieux. La proposition d'une formation professionnelle est aussi un moyen important pour retirer du travail dangereux les enfants ayant atteint ou non l'âge légal d'admission à l'emploi, en leur apportant les compétences commerciales qui leur ouvriront des perspectives d'un emploi décent.

Du fait de la ségrégation de genre du marché du travail dans de nombreux pays, les options offertes aux filles d'occuper différents emplois ou occupations peuvent être limitées. Afin de veiller à ce que les opportunités éducatives ne renforcent malgré elles les inégalités existant entre les filles et les garçons, il convient de porter une attention particulière à faciliter l'accès des filles à la formation professionnelle.

La formation professionnelle et des compétences doit veiller à ce que le programme de la formation offre des opportunités d'emploi. Une analyse du marché du travail ou une évaluation de l'emploi dans la communauté peut faciliter ce processus et vérifier que la formation correspond bien

aux besoins du marché. La formation doit également inclure des volets visant à informer les jeunes sur le droit du travail et la sécurité et la santé au travail.

Si la formation des compétences est la voie vers l'emploi dans une économie où le travail indépendant est majoritaire, il est important de prévoir un soutien après la formation pour mettre en relation les jeunes avec les institutions financières et les projets gouvernementaux en vue d'obtenir des prêts, des subventions ou des dons à des taux préférentiels, de leur offrir des liens avec le marché et d'autres services pour le développement commercial.

Programmes d'apprentissage

Afin de préparer les adolescents à un travail lucratif, il est important que la composante de formation professionnelle et des compétences des programmes corresponde bien aux besoins actuels des marchés locaux du travail. À ces fins, la mise en relation des apprentis avec les entreprises locales et les artisans s'est avérée être une stratégie gagnante. Dans certains pays, les apprentissages de l'éducation formelle qui mettent en relation un jeune avec un employeur en vue d'apprendre un métier sont très populaires. La notion «d'apprentissage non formel» gagne aussi en popularité; il s'agit de dispositions moins formelles qui s'appliquent dans certains pays, mais dont l'idée sous-jacente est la même: permettre à un jeune ou adolescent d'apprendre un métier en travaillant aux côtés d'un professionnel.

Le recrutement de petites entreprises locales pour fournir les formations est un moyen innovant de mettre en relation les enfants et le monde du travail mais aussi d'élargir l'éventail des métiers parmi lesquels les enfants peuvent faire leur choix. Un avantage prouvé de ces programmes d'apprentissage est que l'apprentissage se déroule dans un environnement commercial qui permet aux enfants concernés de mettre en pratique les compétences acquises. En même temps qu'ils acquièrent des compétences professionnelles, les enfants peuvent observer et développer des compétences entrepreneuriales, notamment la négociation des prix, la rencontre avec des clients potentiels, etc.

Cependant, il existe aussi des préoccupations quant aux normes de ce type de formation. Les questions à se poser avant d'apporter son soutien à ce type de programme sont notamment les suivantes:

- respect des lois relatives à l'âge minimum d'admission à l'emploi;
- l'apprentissage doit se fonder sur un contrat écrit qui assure la protection de l'enfant et spécifie les obligations de l'entreprise;
- il convient de mettre en place des dispositions pour un suivi régulier en vue de vérifier que l'apprentissage se déroule bien; les organisations locales d'employeurs et de travailleurs peuvent participer au processus de suivi;
- les ateliers où doivent se dérouler ces apprentissages doivent être sélectionnés avec soin et il convient d'éviter de placer un nombre trop élevé d'apprentis dans un même atelier;

- il faut prévoir une formation simple à l'intention des entreprises sur les compétences de la formation, la sécurité et la santé au travail et les termes du contrat.

Le Réseau pour l'emploi des jeunes (YEN)

Le Secrétaire général des Nations Unies a créé en 2002 le Réseau pour l'emploi des jeunes avec comme principaux partenaires les Nations Unies, l'OIT et la Banque mondiale. L'un des principaux objectifs de ce Réseau est d'aider les pays à mettre en place des plans d'action nationaux pour l'emploi des jeunes, tel que le préconisent deux résolutions de l'Assemblée générale.

Les plans d'action nationaux représentent une opportunité d'intégrer les questions de travail des enfants dans un cadre politique qui non seulement est le plus pertinent, mais qui jouit aussi d'un soutien politique important dans de nombreux pays, ainsi qu'au niveau mondial.



Activité 7.1: Expérience nationale dans la mise en relation du travail des enfants et l'emploi des jeunes (travail en groupe)

Note à l'intention du formateur

Répartir les participants en différents groupes qui recevront tous le même ensemble de questions (40 à 60 minutes).

1. Quels sont les principaux problèmes et tendances dans votre pays ou région géographique en termes de:
 - chômage des jeunes;
 - sous-emploi des jeunes;
 - jeunes travaillant dans des conditions de travail médiocres.
2. Quelle est la relation entre le travail des enfants et les problèmes auxquels sont confrontés les jeunes dans votre pays (par ex. dans un secteur ou un lieu géographique donné)? Comment se fait-il que le travail des enfants coexiste avec le chômage des jeunes dans ce contexte?
3. Quelles politiques d'éducation et de formation pourraient améliorer la situation; par exemple, programmes de formation professionnelle pour les jeunes, promotion de la sécurité au travail auprès des jeunes, réorientation des offres d'emploi des enfants vers les jeunes?
4. Avez-vous des exemples de bonnes pratiques en termes de formation professionnelle et de mesures appliquées pour la promotion de l'emploi des jeunes?

MODULE III: LA VOIE À SUIVRE

Session 8: Plan du secteur de l'éducation et travail des enfants

Introduction

Les processus politiques nationaux présentent l'opportunité d'inscrire la question du travail des enfants à l'ordre du jour. Les programmes sectoriels donnent un aperçu d'un secteur donné, avec une analyse des problèmes qui doivent être traités. Les plans du secteur de l'éducation ont joué un rôle majeur dans la planification et la mise en place d'activités éducatives dans le pays.

Programmes sectoriels

Un programme sectoriel englobe un cadre stratégique global pour un secteur donné (par exemple l'éducation, la santé ou le développement rural), un cadre de dépenses à moyen terme pour le secteur et un budget annuel. Les programmes sectoriels dotés de plans d'action doivent être liés à la stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté ou au plan de développement national.

Un programme sectoriel est fondé sur une analyse des conditions structurelles sous-jacentes (politiques, législatives, économiques et sociales) qui doivent être prises en compte dans ce secteur. Le programme sectoriel offre certains avantages en termes de prise en compte systématique de la question du travail des enfants, car l'analyse va au-delà des projets individuels. Il inclut une analyse des modes de dépense publique et d'imposition qui peuvent avoir un effet sur l'offre et la demande de travail des enfants.

Pour veiller à ce que le programme sectoriel fasse bien la promotion d'une approche proactive du travail des enfants dans le secteur plutôt que de résoudre les effets du travail des enfants au fur et à mesure de leur apparition, il est nécessaire d'inclure les causes sous-jacentes ainsi que les conséquences du travail des enfants au stade de l'analyse du secteur. Dans ce cas, il est possible de préparer une réponse qui vise à rendre les dépenses et l'imposition plus favorables aux enfants.

Plans du secteur de l'éducation

Les questions relatives au travail des enfants sont souvent omises des plans du secteur de l'éducation. Dans une analyse réalisée en 2009 portant sur 48 de ces plans, seulement huit ont identifié les enfants qui travaillent en tant que groupe marginalisé, et parmi ceux-ci, seulement quatre ont mentionné des stratégies particulières pour les atteindre¹².

Un plan unique du secteur de l'éducation placé sous la direction des pays est de plus en plus souvent considéré comme le principal moyen d'exécution pour le Pacte mondial sur l'éducation. En général, pour être crédible et durable, un plan du secteur de l'éducation doit traiter les principaux freins à

¹² UNESCO, IIEP. *Educational marginalization in national education plans*. Document de travail pour le Rapport mondial 2010 de suivi sur l'EPT. Paris, 2009.

l'accélération en termes de politique, données, capacité et financement, et aligner les priorités de l'enseignement primaire avec celles de l'école maternelle, secondaire, tertiaire et de l'éducation non formelle.

Ces plans ont gagné en dynamisme grâce au Partenariat mondial pour l'éducation. Les États qui participent au Partenariat mondial (ou qui souhaitent y participer) sont tenus de développer un plan global pour le secteur de l'éducation soumis à l'appréciation de la société civile et des donateurs qui soutiennent ce plan.

Selon les directives du Partenariat mondial, un plan du secteur de l'éducation doit notamment satisfaire les critères suivants:

- proposer une stratégie budgétisée pour accélérer la réalisation d'une éducation universelle;
- identifier les actions politiques adéquates pour améliorer la qualité de l'éducation, son équité, son efficacité et sa viabilité budgétaire;
- proposer une stratégie adaptée pour traiter le VIH et le SIDA, l'égalité des sexes et d'autres problèmes importants;
- identifier les contraintes qui limitent la capacité d'exécution des activités et proposer des stratégies pour y répondre;
- examiner l'éventail des ressources nationales et extérieures disponibles pour la mise en œuvre du plan sectoriel et estimer les ressources supplémentaires nécessaires à la lumière de la capacité d'exécution à moyen terme;
- indiquer comment le pays prévoit de faire le suivi et l'évaluation et identifier les objectifs annuels pour mesurer les progrès réalisés dans les principales politiques et les résultats.

D'autres mécanismes, notamment les approches sectorielles (SWAP), possèdent des processus consultatifs au niveau national qui peuvent représenter une opportunité d'engagement de la société civile à intégrer les questions relatives au travail des enfants et les questions d'éducation dans les plans nationaux du secteur de l'éducation et de réduction de la pauvreté.

Le travail des enfants dans les plans du secteur de l'éducation

Il est capital que les autorités nationales inscrivent les questions relatives au travail des enfants dans leurs plans du secteur de l'éducation pour deux raisons principales. Premièrement, les autorités nationales doivent reconnaître que l'accès à l'éducation est pour certains groupes de population un parcours semé d'embûches. Les enfants de ces groupes ne sont pas toujours atteints par les programmes généraux visant à élargir l'accès, sauf si les obstacles sont traités spécifiquement.

Deuxièmement, les plans sectoriels doivent identifier les étapes à suivre pour lever les obstacles et toucher efficacement les groupes exclus. Ainsi, le lien indissociable entre l'éducation et le travail des enfants est non seulement reconnu, mais tous les efforts visant à fournir une éducation à tous les enfants et à éliminer le travail des enfants sont menés avec une vision commune et peuvent donc se renforcer mutuellement.

Les plans du secteur de l'éducation doivent tenir compte des problèmes du travail des enfants dans certains domaines centraux. La liste de contrôle fournie à la fin de cette session propose un aperçu de ces domaines.

Directives pour l'égalité et l'inclusion

Alors que le travail des enfants est une cause majeure d'exclusion de l'éducation, d'autres facteurs participent aussi à cet état de fait. Le sexe, le handicap et le VIH/SIDA sont des facteurs possibles d'exclusion et peuvent souvent être liés aux problèmes auxquels les enfants qui travaillent doivent faire face. Un ministère gouvernemental ne sera peut-être pas en capacité de traiter toutes ces questions individuellement et une réponse coordonnée à l'exclusion sera souvent préconisée.

Dans cet esprit, en 2007, le Groupe de travail mondial sur le travail des enfants et l'Éducation pour tous (GTF) a proposé que les organismes travaillant sur divers volets de l'exclusion coopèrent à la création d'un outil commun pour lutter contre l'exclusion et promouvoir l'égalité. Le travail s'est alors poursuivi via le réseau de l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) et l'Initiative pour une mise en oeuvre accélérée du Programme Éducation pour tous (FTI-EPT); des directives ont été publiées¹³.

Stratégies pour la réduction de la pauvreté

Les stratégies pour la réduction de la pauvreté sont de vastes plans de développement nationaux qui proposent des moyens de réduire la pauvreté à l'échelle du pays. Les stratégies pour la réduction de la pauvreté sont axées sur les résultats et contiennent des objectifs et des indicateurs. La plupart d'entre elles ont un délai imparti de trois à cinq ans. Dans le but de générer des investissements dans leur pays, les stratégies pour la réduction de la pauvreté se focalisent sur la croissance économique et l'emploi comme conditions indispensables pour la réduction de pauvreté.

Ces stratégies sont élaborées sous la direction des gouvernements nationaux, parfois avec le soutien coordonné des institutions financières internationales, des donateurs bilatéraux et des Nations Unies. Souvent, la mise en place de la stratégie pour la réduction de la pauvreté représente un processus et pas seulement un document stratégique, avec un éventail d'activités de mise en œuvre, ateliers, examen et révisions. Le processus inclut généralement un volet de consultation nationale. Même si dans l'idéal il devrait impliquer un large éventail d'acteurs, dans de nombreux pays les liens et la coordination entre le gouvernement, les partenaires du développement, le secteur privé et la société civile peuvent être faibles.

Les stratégies pour la réduction de la pauvreté donnent l'occasion aux gouvernements d'aligner les initiatives visant à promouvoir une approche proactive des problèmes relatifs à l'éducation généralisée et au travail des enfants (et d'affecter des ressources pour la mise en place de ces initiatives).

¹³ UNGEI. *Equity and inclusion in education - A guide to support education sector plan preparation, revision, and appraisal*. Washington, D.C., 2010.

Financement de l'éducation

Les pays qui investissent dans l'éducation et la formation auront plus de chances de réussir dans l'économie mondiale actuelle. Une étude de rentabilité publiée par l'OIT a démontré que l'élimination du travail des enfants et son remplacement par une éducation universelle sont susceptibles d'apporter des avantages économiques majeurs.

Globalement, on estime que les gains dépassent les coûts dans un rapport de près de 7 contre 1¹⁴.

Cependant, la généralisation de l'achèvement d'un enseignement de base par les filles comme par les garçons exige des ressources considérables tant internes qu'externes. Les gouvernements doivent supprimer les coûts directs tels que les frais de scolarité qui découragent surtout les familles pauvres. Il est aussi important de réduire les coûts indirects de l'éducation pour les familles pauvres, sujet abordé dans la session 4.

Le Plan d'action global en vue de la réalisation des objectifs de l'EPT de l'UNESCO demande maintenant aux gouvernements de consacrer au moins 6% du produit national brut à l'éducation, l'enseignement primaire est prioritaire sans pour autant négliger l'enseignement secondaire et supérieur. En réalité, la majorité des pays d'Afrique subsaharienne et bon nombre des pays les moins performants d'Asie consacrent moins de 4% de leur PIB à l'éducation.

En complément de l'augmentation des ressources du secteur public, d'autres sources de financement sont possibles, notamment:

- **Transferts budgétaires.** Les pays pourraient transférer des fonds d'autres postes budgétaires vers celui de l'éducation.
- **Allègement de la dette.** L'une des préoccupations des créanciers est de relier les réductions de la dette à une augmentation des dépenses intérieures dans les postes qui permettront de satisfaire les besoins essentiels des personnes les plus pauvres dans le monde et de promouvoir la croissance économique. L'investissement dans l'éducation pour tous traite ces deux préoccupations et serait une alternative que tant les débiteurs que les créanciers pourraient trouver intéressante.
- **Aide au développement.** Un financement supplémentaire peut être recherché auprès des donateurs internationaux ou bilatéraux.

¹⁴ IPEC. *Investir dans chaque enfant: Etude économique sur les coûts et les bénéfices de l'élimination du travail des enfants*. Genève, BIT, 2004.



Liste de contrôle: Éléments du travail des enfants pour l'analyse des plans du secteur de l'éducation

La liste de contrôle ci-après souligne les domaines qui peuvent être considérés comme des bonnes pratiques pour l'intégration des questions relatives au travail des enfants dans les plans nationaux du secteur de l'éducation.

Utilisation des connaissances et des données sur le travail des enfants

1. Le plan du secteur de l'éducation doit reconnaître et résumer les données sur le travail des enfants issues d'enquêtes telles que les MICS de l'UNICEF, les enquêtes nationales sur le travail des enfants financées par l'OIT ou les enquêtes de la Banque mondiale.
2. Le plan doit évaluer les implications de ces données pour la stratégie de l'éducation. Par exemple, s'il existe des zones géographiques dont on sait qu'elles abritent de nombreux enfants qui travaillent, la stratégie de l'éducation en tient-elle compte?
3. Si le gouvernement a établi un plan d'action national pour lutter contre le travail des enfants fondé sur les conventions de l'OIT, le plan du secteur de l'éducation doit montrer le lien qui existe entre les stratégies de l'éducation et le plan d'action national sur le travail des enfants.

Ciblage des interventions

4. Est-il possible d'établir des objectifs communs pour les communautés où le problème du travail des enfants est sérieux? Par exemple, si le gouvernement établit un plan pour lutter contre le travail des enfants dans certaines zones géographiques, est-ce qu'il peut être renforcé par des interventions d'éducation ciblées dans ces mêmes zones?

Coûts de l'éducation

5. Les coûts indirects de l'éducation peuvent représenter un obstacle de taille pour les familles pauvres. Existe-t-il des plans visant à réduire les coûts indirects, en particulier les coûts des livres, des uniformes et des transports?

Zones rurales

6. Soixante pourcent des enfants qui travaillent le font dans le secteur de l'agriculture. Existe-t-il une stratégie claire visant à élargir l'accès de l'éducation dans les zones rurales? Si l'on sait que les enfants ne vont plus à l'école à certaines périodes de l'année pour travailler dans l'agriculture, la stratégie de l'éducation tient-elle compte de ce paramètre?

Filles

7. La participation des filles au travail domestique, sur de longues périodes au sein de la famille ou chez un tiers, peut représenter un obstacle majeur pour leur participation à l'école, qui est souvent négligée. Comment ce groupe a-t-il été étudié et comment lutter contre son exclusion de l'éducation?

L'accès à l'école

8. Y a-t-il des restrictions d'entrée à l'école qui pourraient représenter des obstacles pour le retour à l'école des enfants non scolarisés (par exemple, restrictions d'âge limitant l'accès à l'école des enfants plus âgés)?



Réintégration

9. Les ex enfants travailleurs et autres groupes exclus ont peut-être besoin d'une éducation transitionnelle particulière avant d'entrer dans le système éducatif formel ou d'y revenir. De retour dans le système éducatif formel, les enfants qui ont été déscolarisés pendant un certain laps de temps auront peut-être besoin d'aide pour rester à l'école, apprendre avec efficacité et progresser au sein du système. Le plan d'éducation en tient-il compte?
10. Est-il possible d'ajouter une classe de «rattrapage» dans les écoles existantes pour subvenir aux besoins des enfants qui réintègrent l'école et faciliter leur transition vers une scolarité formelle?

Éducation non formelle

11. Existe-t-il une passerelle efficace entre les systèmes d'éducation non formelle et formelle? Les enfants peuvent-ils passer facilement de l'éducation non formelle à l'éducation formelle?
12. S'il existe un système d'éducation non formelle, fait-il l'objet d'un suivi adéquat pour évaluer ses normes et son efficacité?

Suivi

13. Les systèmes de gestion fournissent-ils des procédures claires et correctement appliquées pour suivre l'assiduité scolaire?
14. Si un enfant ne va plus à l'école avant d'avoir terminé l'enseignement obligatoire, existe-il un système pour trouver l'enfant et savoir ce qu'il fait?

Transition de l'école au travail

15. Au fur et à mesure que les pays font des progrès au niveau de l'école primaire et qu'ils commencent à s'intéresser davantage à l'enseignement secondaire, les plans nationaux se proposent-ils de trouver des solutions pour faciliter la transition de l'école au travail?

Liens entre le plan du secteur de l'éducation et d'autres secteurs, plans ou législations

16. Si un gouvernement a établi un plan national pour lutter contre le travail des enfants ou pour protéger les enfants, le plan du secteur de l'éducation est-il lié à ce plan?

Qualité de l'éducation et l'éducation généralisée

17. Afin de pouvoir fournir une éducation de qualité, il est important de se doter d'un nombre suffisant d'enseignants correctement formés. Le programme de formation des enseignants permet-il de les sensibiliser aux concepts de l'éducation généralisée, notamment aux problèmes particuliers susceptibles d'influer sur la participation des enfants qui travaillent à l'éducation (fréquentation irrégulière, fatigue pendant les heures de cours, etc.)?



Activité 8.1: Analyse des aspects du travail des enfants dans les plans d'éducation nationaux (travail en groupe)

Note à l'intention du formateur

Répartir les participants en différents groupes. Distribuer des exemplaires des plans du secteur de l'éducation ainsi que la liste de contrôle ci-dessus. Définir 3 à 5 questions auxquelles chaque groupe doit répondre, avec un chevauchement possible entre les groupes (60 à 90 minutes).

Selon le temps disponible, demander à chaque groupe de proposer des recommandations sur la manière d'améliorer le plan national d'éducation dans les domaines identifiés comme présentant des lacunes.



Étude de cas: Sensibilisation sur le travail des enfants dans les écoles

Dans un certain nombre de pays, le Ministère de l'Éducation et les syndicats d'enseignants ont été impliqués activement dans les efforts pour développer des ressources pédagogiques qui fournissent aux enseignants du matériel et des informations qu'ils peuvent utiliser afin de discuter du travail des enfants avec des élèves. Au Mali, un syndicat national des enseignants a développé une «leçon modèle» sur le travail des enfants et des initiatives similaires ont été prises dans d'autres pays. En 2011, le Congrès de l'Éducation internationale, la fédération syndicale mondiale des syndicats de l'éducation, a adopté une résolution qui appelle à ses organisations membre à soutenir l'élaboration de matériel pédagogique sur le travail des enfants adapté aux différents âges des enfants.

Session 9: Travailler ensemble pour renforcer l'éducation et lutter contre le travail des enfants

Introduction

Dans de nombreux pays, la volonté politique n'a pas encore été suivie d'une mobilisation efficace au sein des ministères, services et organismes concernés, et cela tant aux niveaux central et inférieur du gouvernement.

Il reste encore beaucoup à faire pour sensibiliser les fonctionnaires et les dirigeants de la communauté au sujet du travail des enfants, identifier le travail à accomplir par chaque service ou organisme concerné et affecter des ressources pour traiter le problème.

Le département de l'éducation et les autres services déjà sur-sollicités n'ont que très rarement intégré les questions relatives au travail des enfants à l'ordre du jour et peuvent être récalcitrants à le faire. Il faut trouver les moyens de les aider à percevoir et à traiter le problème dans le cadre de leur travail quotidien.

Pour réussir la lutte contre le travail des enfants, il est nécessaire d'instaurer un fonctionnement et une coordination efficaces des différents secteurs du gouvernement. Une bonne compréhension des problèmes sous-jacents au travail des enfants et à l'éducation devrait permettre de mettre en place des mesures à appliquer par chaque service concerné dans un cadre cohérent et collaboratif, mais pour cela il faut leur donner des motivations.

Renforcement du dialogue entre les ministères

Plusieurs ministères du pays créeront des systèmes pour diffuser les informations et pour fournir une assistance technique et des ressources financières. Ils mettront aussi en place des systèmes pour recueillir et analyser les données. Cependant, les services du gouvernement sont organisés par secteurs et ont tendance à fonctionner de manière hiérarchisée. Cela peut être un obstacle majeur à la mise en place d'une réponse cohérente au travail des enfants, qui se doit d'être par nature plurisectorielle et provenir de plusieurs ministères responsables.

Les informations relatives à l'éducation et au travail des enfants sont souvent recueillies par des structures et des mécanismes assez distincts. Cela signifie que peu d'acteurs peuvent pleinement apprécier toutes les activités menées pour lutter contre le travail des enfants ou toutes les données qui pourraient être utiles pour la planification de l'éducation. Inversement, les informations correspondantes recueillies au moyen de divers mécanismes mis en place par des ministères différents peuvent ne jamais être rapprochées ni être mises à profit pour aider les enfants astreints au travail.

Par exemple, les ministères de l'éducation auront des informations quant aux taux d'inscription, de participation et d'abandon dans les écoles. Les ministères du travail détiendront des informations relatives au lieu de travail des enfants. Pour atteindre les enfants qui travaillent, il faut partager les informations. De même, une application efficace de la réglementation relative à l'éducation et au travail des enfants exige une communication efficace entre les services du gouvernement et un

système d'exécution impliquant un grand éventail de participants, y compris les enseignants.

De plus, les ministères des finances, de la santé, de la protection sociale et de la justice sont tous à même d'être impliqués dans des questions relatives au travail des enfants. En fait, étant donné l'importance d'un financement adéquat de l'éducation, on pourrait dire qu'il est particulièrement important d'impliquer les ministères des finances.

Au niveau national, il existera peut-être déjà une structure qui rapproche divers ministères concernés par le travail des enfants. Il peut s'agir d'un comité directeur national ou d'un comité d'action national créé dans le cadre d'un plan d'action national pour lutter contre le travail des enfants. Il est nécessaire de vérifier régulièrement que ces structures fonctionnent efficacement et d'assurer que les ministères clés sont correctement représentés.



Activité 9.1: Travailler ensemble (travail en groupe ou discussion plénière)

Note à l'intention du formateur

Demander aux participants de débattre des questions suivantes, en session plénière ou en travail en groupe (30 à 60 minutes):

1. Quels ministères ou services de votre pays traitent des questions relatives au travail des enfants, de l'éducation, de l'exclusion ou de la protection des enfants? Existe-t-il des mécanismes pour échanger des informations et identifier les enfants vulnérables pour ensuite les protéger contre le travail des enfants, en particulier ses pires formes, puis pour enfin leur fournir un enseignement qui réponde à leurs besoins? Comment pourrait-on améliorer le dialogue entre les ministères?
2. Quelles structures spécifiques concernées par le travail des enfants et l'éducation (par exemple un comité directeur national) existent dans votre pays au niveau national, du district et local? Leur fonctionnement est-il efficace? Que peut-on faire pour améliorer leur impact?
3. Quelles sont les autres parties prenantes qu'il faudrait impliquer, et comment le faire?
4. Quelles autres recommandations non encore exprimées pendant cet atelier pourriez-vous faire pour renforcer l'éducation et éliminer le travail des enfants?

Au cours de la session plénière, résumer les résultats sur un tableau ou un ordinateur. Si possible, décider conjointement des principaux domaines d'action, en identifiant un suivi spécifique.

ANNEXE 1: Calendrier proposé pour un atelier national

Le modèle de programme suivant peut servir de fondement pour la planification d'un atelier national. Le CD qui accompagne cette publication contient une présentation simple pour chacune des sessions du programme. Ces présentations peuvent être utilisées par le formateur pour soutenir la session et peuvent être adaptées au contexte local.

Jour/heure	Jour 1: Le travail des enfants et l'éducation: liens existants	Jour 2: La réponse de l'éducation au travail des enfants	Jour 3: La voie à suivre
8.30 – 9.00	<ul style="list-style-type: none"> ● Inscription des participants ● Discours officiel d'ouverture ● Introduction: Données historiques, objectifs de l'atelier, résultats escomptés 	<ul style="list-style-type: none"> ● Rapports du travail en groupe 	<ul style="list-style-type: none"> ● Récapitulation/problèmes émergents
9.00 – 10.30	<ul style="list-style-type: none"> ● SESSION 1: Cadres stratégiques internationaux pour le travail des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> ● SESSION 4: Élimination des barrières: l'éducation formelle ● Travail en groupe 	<ul style="list-style-type: none"> ● SESSION 7: La transition de l'école au travail ● Travail en groupe
10.30 – 11.00	Pause thé	Pause thé	Pause thé
11.00 – 13.00	<ul style="list-style-type: none"> ● SESSION 2: Le contexte national: réglementation nationale, données et informations récentes ● Travail en groupe 	<ul style="list-style-type: none"> ● Rapports du travail en groupe ● SESSION 5: Élimination des barrières: l'éducation transitionnelle non formelle 	<ul style="list-style-type: none"> ● Rapports du travail en groupe ● SESSION 8: Plan du secteur de l'éducation et travail des enfants
13.00 – 14.00	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Pause déjeuner
14.00 – 15.30	<ul style="list-style-type: none"> ● SESSION 3: Exclusion: les barrières auxquelles sont confrontés les enfants astreints au travail ● Travail en groupe 	<ul style="list-style-type: none"> ● SESSION 6: Examen de l'expérience nationale: Renforcement des initiatives formelles et non formelles ● Travail en groupe 	<ul style="list-style-type: none"> ● SESSION 9: Travailler ensemble pour renforcer l'éducation et lutter contre le travail des enfants ● Travail en groupe
15.30 – 16.00	Pause thé	Pause thé	Pause thé
16.00 – 17.30	<ul style="list-style-type: none"> ● Travail en groupe (suite) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Rapports du travail en groupe 	<ul style="list-style-type: none"> ● Résumés des recommandations issues du travail en groupe

ANNEXE 2: Références

- Banque mondiale (2004). Avenstrup, R. et al. *Kenya, Lesotho, Malawi and Uganda: Universal Primary Education and Poverty Reduction*. (Washington, D.C.).
- Banque mondiale (2006). Schady, N. et Araujo, M.C. *Cash Transfers, Conditions, School Enrollment and Child Work: Evidence from a Randomized Experiment in Ecuador*. (Washington, D.C.).
- Banque mondiale (2006). Nielsen, H.D. *From Schooling Access to Learning Outcomes: An Unfinished Agenda: An Evaluation of World Bank Support to Primary Education*. (Washington, D.C.).
- BIT (2002). *Mise en œuvre des directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail: Manuel de formation*. (Genève).
- BIT (2005). *Prevention: A Global Strategy; Promoting Safety and Health at Work*. Rapport de l'OIT pour la journée mondiale 2005 de la sécurité et de la santé au travail. (Genève).
- BIT (2010). *Intensifier la lutte contre le travail des enfants. Rapport mondial dans le cadre du suivi de la déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail*. (Genève).
- BIT, Banque mondiale, UNESCO, UNICEF, Marche mondiale (2005). *Emerging Good Practices in the Elimination of Child Labour and the Achievement of Education for All*. (Genève).
- BIT, Union interparlementaire (2002). *Éradiquer les pires formes de travail des enfants: Guide pour la mise en œuvre de la convention n° 182 de l'OIT*. (Genève).
- Groupe de travail mondial sur le travail des enfants et l'éducation pour tous (2008). *Atteindre les exclus - Notre défi commun*. (Genève).
- IPEC (2003). *Le travail des enfants: Matériel d'information à l'intention des enseignants, des éducateurs et de leurs organisations*. (Genève, BIT). Disponible à:
www.ilo.org/ipeinfo/product/viewProduct.do?productId=2739.
- IPEC (2003). *Promotion of gender equality in action against child labour and trafficking: A practical guide for organizations*. (Bangkok, BIT). Disponible à:
www.ilo.org/ipeinfo/product/viewProduct.do?productId=281.
- IPEC (2004). *Investir dans chaque enfant: Etude économique sur les coûts et les bénéfices de l'élimination du travail des enfants*. (Genève, BIT). Disponible à:
www.ilo.org/ipeinfo/product/viewProduct.do?productId=7970.
- IPEC (2005). *Principes directeurs pour l'élaboration de processus d'Observation et suivi du travail des enfants (OSTE)*. (Genève, BIT). Disponible à:
www.ilo.org/ipeinfo/product/viewProduct.do?productId=1921.

- IPEC (2006). *Guide pour lutter contre le travail des enfants chez les peuples indigènes et tribaux*. Une initiative conjointe de PRO 169 et l'IPEC. (Genève, BIT). Disponible à : www.ilo.org/ipecinfor/product/viewProduct.do?productId=7325.
- IPEC (2006). *Tackling Hazardous Child Labour in Agriculture: Guidance on Policy and Practice*. (Genève, BIT). Disponible à : www.ilo.org/ipecinfor/product/viewProduct.do?productId=2799.
- IPEC (2007). *Consolidated good practices in education and child labour*. (Genève, BIT). Disponible à : www.ilo.org/ipecinfor/product/viewProduct.do?productId=6449.
- IPEC (2008). *Lutter contre le travail des enfants par l'éducation*. (Genève, BIT). Disponible à : www.ilo.org/ipecinfor/product/viewProduct.do?productId=7851.
- IPEC (2008). *Thematic evaluation of skills training interventions to prevent and eliminate child labour*. (Genève, BIT). Disponible à : www.ilo.org/ipecinfor/product/viewProduct.do?productId=18223.
- IPEC (2008). *Thematic review report on formal and non-formal education to combat child labour*. (Genève, BIT). Disponible à : www.ilo.org/ipecinfor/product/viewProduct.do?productId=18219.
- IPEC (2009). *Combating child labour through education: A resource kit for policy-makers and practitioners*. (Genève, BIT). Disponible à : www.ilo.org/ipecinfor/product/viewProduct.do?productId=9690.
- ONUSIDA (2008). *Rapport 2008 sur l'épidémie mondiale de SIDA*. (Genève).
- UNESCO (2004). Pigozzi, M. *How Should We Define Quality Education: A UNESCO Perspective*. Document de travail. (Paris).
- UNESCO (2004). Benson, C. *The Importance of Mother Tongue-based Schooling for Educational Quality*. (Paris).
- UNESCO (2005). *Principes directeurs pour l'inclusion: Assurer l'accès à «l'Éducation pour tous»*. (Paris).
- UNESCO (2006). *Getting Girls Out of Work and Into School*. (Bangkok).
- UNESCO (2007). *Rapport mondial 2007 de suivi sur l'EPT: Un bon départ - Éducation et protection de la petite enfance*. (Paris).
- UNESCO (2009). *Rapport mondial 2009 de suivi sur l'EPT: Vaincre l'inégalité: l'importance de la gouvernance*. (Paris).
- UNESCO (2010). *Rapport mondial 2010 de suivi sur l'EPT: Atteindre les marginalisés*. (Paris).
- UNESCO, IIEP (2009). *Educational marginalization in national education plans*. Document de travail pour le Rapport mondial 2010 de suivi sur l'EPT. (Paris).
- UNGEI (2010). *Equity and inclusion in education - A guide to support education sector plan preparation, revision, and appraisal*. (Washington, D.C.).

Programme international pour
l'abolition du travail des enfants (IPEC)

BIT
4 route des Morillons
CH-1211 Genève 22 – Suisse

Tel: +41 (0) 22 799 81 81
Fax: +41 (0) 22 799 87 71
e-mail: ipec@ilo.org
www.ilo.org/ipec

ISBN 978-92-2-225611-2



9 789222 256112